

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

le planning familial 69

NOTE SUR LES CHOIX D'ÉCRITURE

Nous adoptons une écriture non discriminante dans une perspective de lutte contre le sexisme et de visibilisation des femmes et personnes minorisées de genre qui composent l'association — qu'elles en soient membres ou usagères.
Nos principes sont les suivants :

- Féminisation des fonctions, métiers et rôles,
- Double flexion complète (*usagers et usagères*) ou abrégée par l'usage du point médian « · » (*usager·es*),
- Non-spécification du genre par l'usage de termes épicènes (*bénévole*), de mots englobants (*le personnel d'accueil*), ou de pronoms non-binaires (*iel, celleux*),
- Accord de proximité (*toutes celles et ceux*)

GLOSSAIRE

MFPF : Mouvement Français pour le Planning Familial

PF 69 / **AD69** : Planning Familial du Rhône / Association départementale du Rhône

CSES : Centre de Santé et d'Education Sexuelles

EVARS : Education à la Vie Affective et Sexuelle / Espace Vie Affective et Sexuelle

CCF : Conseillère Conjugale et Familiale / Conseil Conjugal et Familial

IVG : Interruption Volontaire de Grossesse / IVGM : IVG médicamenteuse

CIVG : Centre IVG / d'orthogénie

VSS : Violences Sexistes et Sexuelles

CD : Collège Départemental du PF69

CA : Conseil d'Administration

CDF69 : Collectif Droits des Femmes du Rhône

LGBTQIA+ : Sigle permettant de se référer aux personnes Lesbiennes, Gays, Bi·es, Transgenres, Queers, Intersexes, Asexuelles et toutes les autres sortant de la norme cisgenre-hétérosexuelle

ESMS : Établissement ou service Social ou Médico-Social

MLAC : Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception

ETP : équivalent temps-plein

DRSSA : Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent·es

ARS : Agence Régionale de Santé

FDVA : Fonds de Développement pour la Vie Associative

FONJEP : FONds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

SOMMAIRE

2025 : UNE ANNÉE DE LUTTE....1
LE PLANNING FAMILIAL 69....2
Une association féministe et d'éducation populaire....2
Des activités plurielles – vue d'ensemble....3
Une association en gouvernance partagée : un travail continu....4
Une année associative riche....9
Une association membre et contributrice d'un mouvement national....11
Quelques repères en 2025....13
Bilan et analyse finacière 2025....14
Résolutions mises au vote pour l'Assemblée Générale :....28
Le travail en partenariat et réseau....29
À VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOIN....30
Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement....30
L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial....35
Permanence sociale : Renforcer l'accès aux droits....37
Les consultations médicales....39
Focus - L'accompagnement des personnes en demande d'IVG....43
Focus - L'accompagnement des personnes vivant ou ayant vécu des violences....49
ÉDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHÔNE....54
Les actions collectives d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle....54
Le programme « Handicap et alors ? »....62
Formations : Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire....70
Un centre de documentation : une valeur ajoutée au centre de santé sexuelle....72
Actions & mobilisations publiques....76

2025 : UNE ANNÉE DE LUTTE

La rédaction du rapport d'activité est l'occasion de prendre du recul sur l'année écoulée, et d'être **fièr·es de nos actions militantes**, portées par l'ensemble des membres du Planning familial 69. Malgré le climat actuel nauséabond, **nous tenons le cap**, nous occupons la rue lors des marches féministes, nous investissons les bars pour parler consentement, nous offrons un espace inconditionnel d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle de toustes... et bien plus encore !

Parmi les défis que nous rencontrons, nous notons toujours l'existence des **mouvements anti-choix**, renforcés par la montée de l'extrême-droite et par les financements conséquents dont ils disposent. Face à ce constat, **nous défendons l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)** comme un rempart essentiel contre ces idées réactionnaires, et vectrice d'émancipation et de lutte contre les violences. Nous réclamons donc aux pouvoirs publics des moyens à la hauteur de ces enjeux.

Afin d'avoir plus d'impact, **nous nous inscrivons dans un réseau** : le Planning familial 69 est en lien étroit avec d'autres associations et collectifs féministes, antifascistes et d'éducation populaire du territoire. Nous nourrissons également nos relations avec les pouvoirs publics qui nous financent, pour **coconstruire des politiques locales féministes en santé sexuelle et de lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et/ou à l'orientation sexuelle.**

En 2025, nous avons été en contact avec **20 499 personnes** lors d'entretiens individuels d'écoute, de consultations médicales, de stands d'information, de bars féministes, de formation des professionnel·es, de séances d'EVARS, de café-débats... Tout ceci est rendu possible par l'engagement de toute l'équipe salariée, des membres du conseil d'administration et des nombreuxses bénévoles qui militent au sein du Planning familial 69 ! **C'est ensemble que nous parviendrons à gagner nos luttes.**

LE PLANNING FAMILIAL 69

UNE ASSOCIATION FÉMINISTE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Planning familial du Rhône est une association féministe, d'éducation populaire et de promotion de la santé. Au sein de la Confédération (nationale) du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), nous défendons le droit à l'éducation, à la sexualité, à la contraception, à l'avortement. Nous luttons contre toutes formes de violences et discriminations, et notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Que signifient nos valeurs ?

FÉMINISME

- Le genre comme grille d'analyse dans nos activités
- Prise en compte de l'ensemble des rapports de domination en se basant sur les analyses intersectionnelles
- Luttes pour le droit à disposer de son corps (défense notamment du droit à l'avortement, à la contraception et à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle)
- Lutte contre les inégalités et discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle

ÉDUCATION POPULAIRE

- Mode d'organisation horizontal, en cogestion sans hiérarchie statutaire
- Travail pour une émancipation individuelle et collective
- Travail sur les conditions d'un choix libre et éclairé
- Chacun·e est considéré·e expert·e de sa situation
- Travail pour l'accès pour tous·tes à l'information, aux ressources, à l'auto-formation, la co-formation

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Travail pour permettre l'accès aux droits en matière de santé
- Approche globale de la personne dans son environnement social
- Écoute centrée sur la personne
- Démarche de réduction des risques qui prend en compte les savoirs liés à l'expérience

20 499 CONTACTS EN 2025

DES ACTIVITÉS PLURIELLES – VUE D'ENSEMBLE

Le Planning familial du Rhône agit au quotidien pour le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle dans une société plus égalitaire.
Nos activités s'inscrivent dans le cadre d'un Centre de Santé et d'Éducation Sexuelle (CSES) et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS).

Accompagnement en santé sexuelle au centre à Villeurbanne

- **4 099 entretiens d'écoute et d'information, gratuits et confidentiels** dont :
  - 534 de suivi de conseil conjugal et familial (CCF)
  - 208 en permanence sociale.

Principaux motifs des entretiens : IVG, contraception, grossesse, suivi de CCF, situation sociale, violences, gynécologie.

- **9 468 échanges téléphoniques** et **1 904 par mail.**
- **2 127 consultations médicales,** gratuites pour les mineur·es et personnes non assurées sociales.

Éducation, information et formation sur la Métropole de Lyon

- **97 actions de sensibilisation ou d'éducation à la vie affective et sexuelle** auprès de **1 915 personnes,**
- De nombreuses rencontres et **actions de sensibilisation et de formation** auprès de plus de 500 professionnel·les, futur·es professionnel·les ou bénévoles,
- **Un centre de documentation** ouvert à toustes (une centaine de personnes accompagnées).

Un programme spécifique

- **« Handicap et Alors ? »** à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches, aidant·es, professionnel·les et institutions d'accueil. 452 personnes concernées rencontrées lors de 54 entretiens individuels et de 75 séances collectives.

UNE ASSOCIATION EN GOUVERNANCE PARTAGÉE : UN TRAVAIL CONTINU

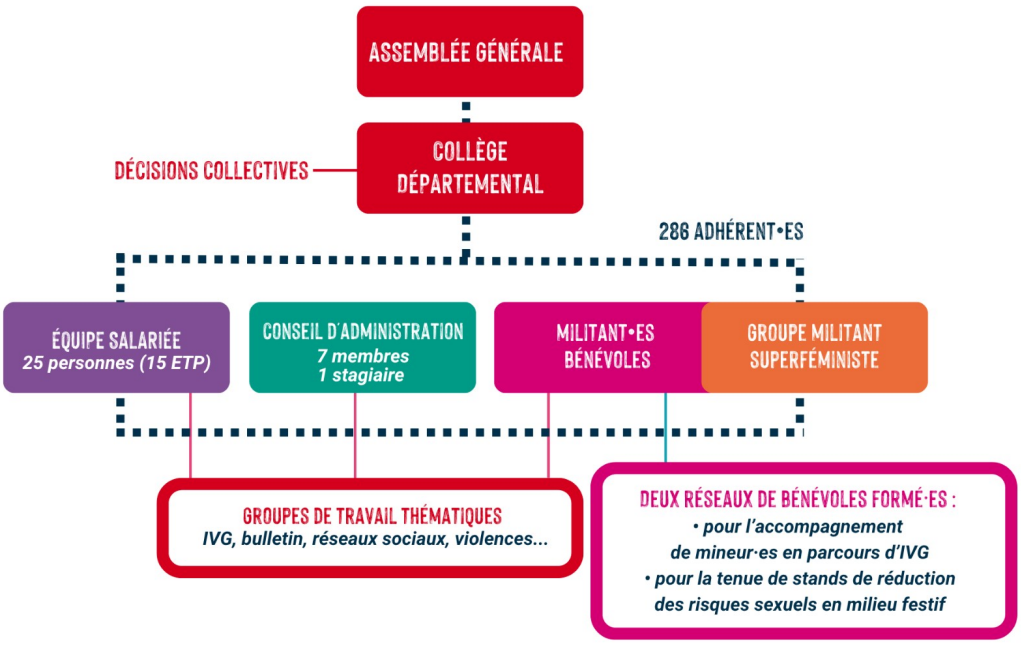
Le Planning familial du Rhône est une association (loi 1901). Elle est composée d'adhérent·es qui élisent un Conseil d'Administration (CA) lors d'une Assemblée Générale annuelle (AG). Elle emploie une équipe d'une vingtaine de salariées. Notre particularité est de tendre vers un fonctionnement en cogestion, qui s'incarne notamment dans des prises de décisions collégiales en « Collège Départemental » (CD).

Un fonctionnement collectif en cogestion

L'association tend vers un fonctionnement cogestionnaire, qui se traduit entre autres par :

- **Une absence de hiérarchie statutaire** entre les membres au sein des différentes instances : pas de direction salariée et taux horaire commun à tout le personnel (hors médical) ; absence de bureau au sein du CA.
- **Un pilotage collectif** entre l'équipe salariée, le CA et des adhérent·es volontaires lors de réunions régulières du Collège Départemental. Le CD est un lieu de discussion et de prise de décisions sur les grandes orientations de l'association : création d'une nouvelle activité, définition des priorités, validation d'une position politique, etc. Chaque participant·e est invité·e à y émettre son avis, quel que soit son statut dans l'association.
- **Une élaboration collective de propositions** au sein de groupes de travail constitués, en fonction du projet associatif et des mandats qui en découlent. Ces groupes réunissent adhérent·es, administratrices et salariées et permettent de mener des réflexions tout au long de l'année sur différentes thématiques et/ou de piloter l'activité du PF 69.

Ce fonctionnement trouve ses bases politiques dans une recherche d'égalité entre les personnes et dans une volonté de leur permettre de participer activement aux prises de décisions qui impactent leurs conditions de militantisme et de travail.



Le travail sur la cogestion est un travail continu. En 2025, parmi les chantiers qui nous ont occupées à cet égard, nous pouvons évoquer :

- **Une réflexion autour de l'organisation de nos temps de travail** au regard de nos différentes missions : temps administratif nécessaire à l'exercice quotidien de nos métiers (lecture de mails, etc), temps de cogestion (missions RH, décisions relatives aux finances) et temps de vie associative (participation aux groupes de travail, collèges départementaux…)
- **La mise en place d'un protocole de sous-effectif** afin d'organiser l'activité de l'accueil sans rdv au regard du nombre de personnes en poste, de l'ouverture ou non du cabinet médical, etc.
- **L'anticipation du départ en retraite** de Nathalie, notre collègue gestionnaire comptable depuis 35 ans, et de Nelly, conseillère conjugale et familiale qui assurait notamment la coordination des interventions en milieu scolaire et le suivi de CCF de personnes en situation de handicap.

Par définition, notre mode d'organisation nécessite d'être régulièrement discuté, réévalué et ajusté, pour répondre au mieux aux besoins de la structure et de ses membres. Nous savons donc qu'il s'agit d'un mouvement permanent, en évolution constante et tâchons de l'améliorer perpétuellement.



Notre Assemblée Générale de juin 2025 : l'occasion de rassembler salariée·es, bénévoles, membres du CA, adhérent·es et financeurs autour du bilan de nos activités de l'année 2024.

Le Conseil d'Administration (CA)

Depuis son renouvellement en juin 2025, le CA est composé de **7 membres et une stagiaire**, qui se réunissent environ tous les 15 jours. Les missions du CA sont les suivantes :

- **Rôle employeur** : conduite des entretiens professionnels, suivi du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), etc.,
- Participation à la **vie associative**, notamment aux groupes de travail et aux CD,
- Participation à la **représentation de l'association**, notamment auprès des institutions partenaires,
- Participation à la **vie du Mouvement**, en siégeant aux conseils d'administration confédéral et fédéral,
- Organisation d'**actions publiques**, propres au PF 69, ou bien au sein de collectifs, notamment le Collectif Droits des femmes 69.

Nos administratrices : Swan BARGUE-MIEGE, Margot GIACINTI, Valérie RADIX (secrétaire), Nathalie SABOT (co-présidente), Léa VEDIE (trésorière), Camille VIVIER, Lorraine WISS (co-présidente) et Héloïse Biessy en stage, ont **encore réalisé un énorme travail bénévole cette année (au moins 1631 heures).**

L'équipe salariée

L'équipe salariée du Planning Familial du Rhône était composée en 2025 de **25 personnes**, dont 4 personnes en contrat à durée déterminée (soit **15 ETP**).

Pauline, notre chargée d'animation de la vie associative et de communication a quitté le Planning en août et Solène a rejoint l'équipe à ce poste. 2025 a aussi été marquée par le départ à la retraite de Nelly, CCF depuis 16 ans au sein de l'association. Alice a également été recrutée et a commencé une période de transmission auprès de Nathalie, notre comptable depuis 35 ans et dont le départ à la retraite est prévu pour février 2026.

L'équipe en 2025 :
Équipe d'accueil, écoute et information (conseillères conjugales et intervenante sociale) : Nelly BERGERET, Chantal DES ROSEAUX, Marion DONNOT, Laurène DUPONT, Clémentine FAYARD (CDD), Isabelle MERIAUX, Violette ROMAN, Sakina ROLLAND, Elise SALZEMANN, Juliette TONNELE-VERJUS (CDD), Emmanuelle TOQUE, Catherine TURCHET.
Équipe médicale (médecins et sage-femme) : Lara DONNAY (CDD), Noémie GAGNIEUX, Marion JODER, Mélanie VILLEMAUD.
Responsable du centre de documentation : Martha GILSON.
Professionnelles chargées de la gestion, coordination et communication : Pauline CERDAN, Charlotte DUMAS, Alice DUPUIS, Nathalie EL BADRI, Malika MEHENNAOUI, Solène VALETTE
Agentes d'entretien : Samia CHERMITTI (CDD), Zohra EL BADRI.

Les adhérent·es et bénévoles

Les adhérent·es et bénévoles sont de plus en plus nombreux·ses. **En 2025, l'association comptait 286 adhérent·es.**

Pour faciliter l'intégration et l'appropriation du projet associatif par les **nouveaux et nouvelles arrivantes**, les SuperFéministes, le CA et l'équipe salariée proposent des **temps d'accueil** tout au long de l'année. Six temps d'accueil ont été animés en 2025 par nos chargées d'animation de la vie associative auprès de 69 personnes au total. Elles ont pu poser leurs questions, découvrir le centre de documentation et être informées sur les modalités d'engagement militant proposées par le PF 69.

En 2025, de nombreux·ses militant·es se sont investi·es dans les différents **chantiers associatifs** en cours et ont pu **prendre part aux décisions**. C'est un travail conséquent puisqu'en tout, ce sont **près de 3 200 heures de bénévolat** (soit environ 2,1 ETP) qui ont été réalisées en 2025, dont environ 1 631 heures réalisées par le CA et 1 441 par les militant·es.

Le groupe militant « Super Féministe »

Fondé en 2011, **le groupe militant Super Féministe est l'un des espaces militants du Planning familial du Rhône** : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'actions. Il est également une porte d'entrée pour les nouvelles et nouveaux militant·es. Ces dernier·es ont d'ailleurs été nombreux·ses cette année, avec une inscription dans la durée au sein du groupe.

En 2025, les membres du groupe ont participé aux **rassemblements et manifestations** qui ont jalonné l'année, en amont (collages et tractages) et pendant en animant des cortèges féministes, en tenant des **stands** et en assurant le services d'ordre en lien avec les autres organisations. Cette année a aussi été marquée par le retour des **« bar féministes »** : à l'aide d'outil conçus collectivement, les bénévoles vont à la rencontre avec des usage.ères du bar et viennent questionner la notion de consentement pour créer un moment d'échange. Différents évènements au sein des locaux du planning familial ont également été préparés par Super Féministe, notamment une série d'**arpentages sur le thème de la justice** et un **atelier broderie queer**. Enfin, une « **Boum Supfem** » a eu lieu au Rita plage lors de la journée mondiale de la contraception, le 26 septembre 2025. La soirée s'est déroulée sous le prisme de la convivialité et a permis plusieurs prises de parole.



Les militant·es du PF69 en octobre 2025 devant l'incinérateur de Lyon où des millions de contraceptifs du programme USAID que Donald Trump a cessé de financer auraient pu être détruits.

UNE ANNÉE ASSOCIATIVE RICHE

En 2025, nous avons mené de multiples actions s'inscrivant dans nos priorités stratégiques.

Un des sujets qui nous a beaucoup occupé·es a été la **défense des financements et des libertés associatives**. Le groupe de travail stratégie financière a ainsi porté plusieurs points en collèges départementaux, qui ont abouti à l'élaboration d'une **charte éthique**[1] **encadrant le recours aux fonds privés**. La diversification des ressources financières du Planning familial 69 constitue un rempart contre les aléas politiques et économiques, et vise ainsi à assurer la continuité de nos activités. Ces financements n'ont pas vocation à remplacer les fonds publics, que nous continuons de réclamer en tant qu'association d'intérêt général : à ce titre, nous avons pris part aux **mobilisations du collectif des associations citoyennes et du mouvement associatif, qui dénoncent la casse du modèle associatif.** Notre lettre ouverte[2], cosignée avec plusieurs structures du territoire le 1er juillet, a donné lieu à plusieurs interviews et des échanges avec des élu·es du territoire, autour de l'urgence à mieux financer les métiers du soin, et notamment à pérenniser les crédits dédiés à la prime Ségur. Parallèlement à cela, deux militantes participent activement à la feuille de route **« Défendre les libertés associatives »** portée par le Mouvement français pour le Planning familial : une procédure de remontée d'incidents a été créée, afin de suivre les attaques subies par le Planning partout sur le territoire. Pour partager nos bonnes pratiques et nos difficultés, nous avons participé à un regroupement interassociatif à Paris, ainsi qu'à une table-ronde sur la marchandisation des associations à Lyon. Les secteurs diffèrent, mais les constats se ressemblent : cela prouve encore une fois l'importance de lutter ensemble.

Sur nos sujets de fond, nous avons poursuivi nos actions **pour une meilleure prise en charge des violences sexistes et sexuelles (VSS)** : les équipes d'accueil et médicale ont été formées au psychotrauma, un groupe de travail s'est autoformé sur l'inceste et a partagé le fruit de ses lectures à l'association, et nous suivons de près la mise en place d'un protocole national sur la prise en charge des VSS commises en interne.

Enfin, le **groupe de travail sur l'accès à l'IVG** a débuté des travaux sur la mise en place d'une cagnotte permettant de financer les voyages à l'étranger de personnes ayant dépassé le délai légal pour avorter en France. C'est l'occasion d'échanger avec d'autres associations du mouvement ayant déjà mis en place de telles cagnottes et de faire du lien entre pratique salariée et engagement militant.

Concernant la vie interne de notre association, nous avons depuis 2 ans l'habitude de tenir en septembre un **comité de pilotage concernant l'ensemble de l'activité du CSES-EVARS**, pour en faire un bilan à mi-année. Nous nous assurons ainsi que le recueil de données est bien effectué, que nos moyens et notre organisation répondent correctement aux besoins des usager·es, et donc d'ajuster les choses en conséquence si nécessaire.

---

1 Charte éthique Financements privés au Planning familial du Rhône publiée sur notre site le 05/02/2026. A retrouver sur planningfamilial69.fr

2 Danger sur l'offre de soins du territoire rhônalpin : lettre ouverte aux pouvoirs publics publiée sur notre site le 03/07/2026. A retrouver sur planningfamilial69.fr

2025 a aussi été une année réflexion sur l'**organisation des interventions collectives** en raison du départ en retraite sans remplacement faute de moyens financiers de Nelly, conseillère conjugale et familiale qui assurait la coordination et la coanimation de nos séances en milieu scolaire. À ce jour, le pôle interventions collectives ne se compose plus que d'un binôme, représentant 1 ETP, ce qui ne suffit pas à honorer toutes les demandes que nous recevons.



Collège départemental de rentrée en septembre 2025.

UNE ASSOCIATION MEMBRE ET CONTRIBUTRICE D'UN MOUVEMENT NATIONAL

Contribution à l'activité confédérale

Notre association, **membre du Mouvement français pour le Planning familial** (MFPF), participe à la vie confédérale via sa représentation au Conseil d'Administration (CA) confédéral et à diverses commissions et groupes de travail nationaux.

Le CA confédéral est une instance centrale du MFPF qui met en œuvre les orientations définies en Congrès tous les quatre ans. Une déléguée et une suppléante sont élues pour nous y représenter. Le CA Confédéral se réunit 3 à 4 fois par an, en visio ou en présentiel dans les locaux de la Confédération à Paris.

Notre participation à l'activité confédérale est active : **nous sommes représenté·es au sein de deux commissions et de deux feuilles de routes.** En effet, une salariée de l'équipe a rejoint la commission finances, une salariée a pris la référence de la feuille de route archive, une militante a rejoint la commission Statuts et deux militantes font désormais partie de la feuille de route "libertés associatives". Nous sommes donc cinq membres de l'AD69 investies au niveau confédéral.

Cette participation permet à la fois de **renforcer les instances nationales** grâce à notre expérience locale et réciproquement d'**alimenter nos luttes locales** grâce aux partages et aux dialogues avec le reste du mouvement.

Malgré certaines difficultés liées à des disparités d'organisation et d'orientations politiques au sein du mouvement, participer aux instances confédérales est toujours nécessaire pour maintenir la vie associative du mouvement et **faire collectif**.

Contribution à la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes

Comme les années précédentes, **le PF 69 s'est investi au niveau régional en participant au Conseil d'administration de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes**.

Pendant l'année 2025, la fédération s'est consolidée. Le fonctionnement du CA s'est structuré, grâce au travail des commissions (ressources humaines, finances, juridique) et à l'adoption de nouvelles pratiques pour mieux préparer les réunions de CA, améliorer leur déroulé et clarifier les compte-rendus. Le CA s'est renouvelé à l'AG de juin 2025 en confirmant le **fonctionnement selon le principe de la gouvernance collégiale** : les décisions sont prises par l'ensemble du CA et les membres du bureau n'ont pas plus de pouvoir que les autres. Le CA compte actuellement treize membres représentant sept AD (AD07, AD26,

AD38, AD42, AD43, AD63, AD69), cependant certaines sont restées en sommeil pendant quelques temps par manque de forces. Cette année encore, l'AD69 a beaucoup porté le travail du CA, ses mandatées ont fourni un investissement complexe avec une charge mentale importante. Des difficultés se sont posées, notamment pour maintenir le lien entre CA fédéral et l'AD69 en raison de l'éloignement géographique de notre mandatée bénévole. Pour la seconde personne investie, il n'est pas simple d'assumer la fonction employeuse auprès de l'équipe fédérale lorsqu'on est soi-même salariée de son AD. **Les mandatées de l'AD69 ont été actives dans les trois commissions** et ont fourni un travail important, notamment dans les commissions finances et RH.

L'équipe salariée s'est maintenue grâce à la **pérennisation du deuxième poste du centre ressources Intimagir**. Elle s'est également consolidée grâce au déménagement dans des locaux plus adaptés à son activité. Elle a pu renforcer le travail auprès des partenaires, avec la participation au CORESS (COordination RÉgionale de Santé Sexuelle), le rapprochement avec la DRDFE, ainsi que le travail sur les financements privés (qui a donné lieu à la rédaction d'une charte éthique). Le centre ressources Intimagir a fortement développé son activité. Les liens avec le mouvement se sont renforcés eux-aussi, avec un investissement dans la commission finances de la confédération, à la ressourcerie confédérale, et la participation aux rencontre inter-fédérations. Malgré tout, des difficultés persistent au sein de l'équipe salariée, qui a interpellé le CA et la commission RH en ce sens.

Au niveau financier, la situation de la fédération s'est améliorée sans pour autant permettre de se projeter sereinement. Grâce à un changement de mode de comptabilité, à des décisions budgétaires ainsi qu'à une harmonisation de nos pratiques en termes de facturation, nous avons pu résoudre certains problèmes hérités des difficultés de la fédération les années précédentes. Le travail sur les financements privés s'est développé, des financements supplémentaires ont été obtenus et le centre Intimagir a vu ses subventions augmenter. Cependant, des inquiétudes persistent. En l'absence de perspectives d'augmentation globale des subventions, certaines activités sont en difficulté.

D'un point de vue général, **des problèmes de fonctionnement se posent en raison de la taille du territoire et du fait que les réalités sont très différentes d'une AD à l'autre** (milieu rural ou urbain, présence ou non d'une équipe salariée, etc). Le projet de restructuration de la fédération en deux pôles a été abandonné, mais d'autres pratiques sont mises en places afin de **renforcer le lien des AD à la fédération et créer des temps de rencontre entre membres du CA**.

QUELQUES REPÈRES EN 2025

JANVIER-FÉVRIER

- **Arpentages** des SuperFéministes sur la justice et le féminisme.
- **Formation** au psycho-traumatisme pour les salariées de l'équipe accueil et de l'équipe médicale.
- **Sensibilisation** à la santé sexuelle, aux notions de genre, sexe et sexualité et aux VSS auprès de professionnel·les du territoire.

AVRIL

- **Bar féministe** au Bieristan sur le consentement.
- **Mobilisations** : marche des fiertés lesbiennes et rassemblement en réaction à une marche anti-choix.

JUIN

- **Stand** "réduction des risques en milieu festif" lors de l'évènement "Un chez Soi d'abord".
- Suite du **recours collectif en justice** contre la CPAM du Rhône et la CNAM pour refus abusif et discriminatoire de prise en charge de soins dans le cadre des parcours de transition.

SEPTEMBRE

- **Boum SuperFéministe** au Rita Plage à l'occasion de la journée internationale de la contraception.
- **Collège départemental** de rentrée.
- Premier **groupe de parole** "J'ai avorté, et si j'en parlais ?" avec deux CCF de l'équipe.

NOVEMBRE

- Mobilisations autour de la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : **manifestation**, soirée autour des **violences obstétricales et gynécologiques** avec la sage-femme du Planning et une sexologue.
- **Formation** "Militer au PF69" pour les bénévoles.

MARS

- Manifestation pour les **droits des femmes et des minorités de genre** le 8 mars : 14 000 personnes descendent avec nous dans la rue à Lyon.
- Participation à la feuille de route nationale "**Défense des libertés associatives**" et mise en place d'une fiche incident pour dénoncer les attaques que nous subissons.

MAI

- Validation d'une charte éthique encadrant les **financements privés** de l'association.
- Lancement des **"chantiers de la doc"**.
- Premier temps d'**analyse de la pratique professionnelle** « **Handicap et alors ?** », organisé par la confédération du Planning Familial

JUILLET-AOUT

- Rédaction d'un **trac de riposte face aux discours fémonationalistes** et à l'extrême-droite.
- Travail sur les outils informatiques libres et sur la **sortie des GAFAM**, notamment de Google.

OCTOBRE

- Organisation de deux **Cafés Sorority** dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale. Un affichage autour des luttes féministes est réalisé.
- Affichage de notre **exposition sur les luttes pour l'IVG** à l'hôtel de la Métropole.

DÉCEMBRE

- Participation à une **table-ronde** sur la marchandisation des associations.
- **Départ à la retraite** de Nelly et Nathalie, après respectivement 16 ans et 35 ans comme salariées de l'association.

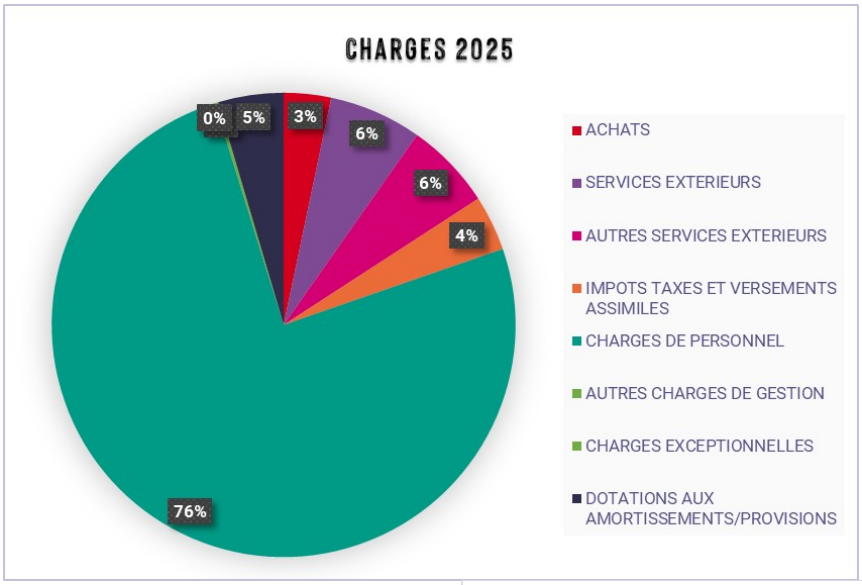
BILAN ET ANALYSE FINANCIÈRE 2025

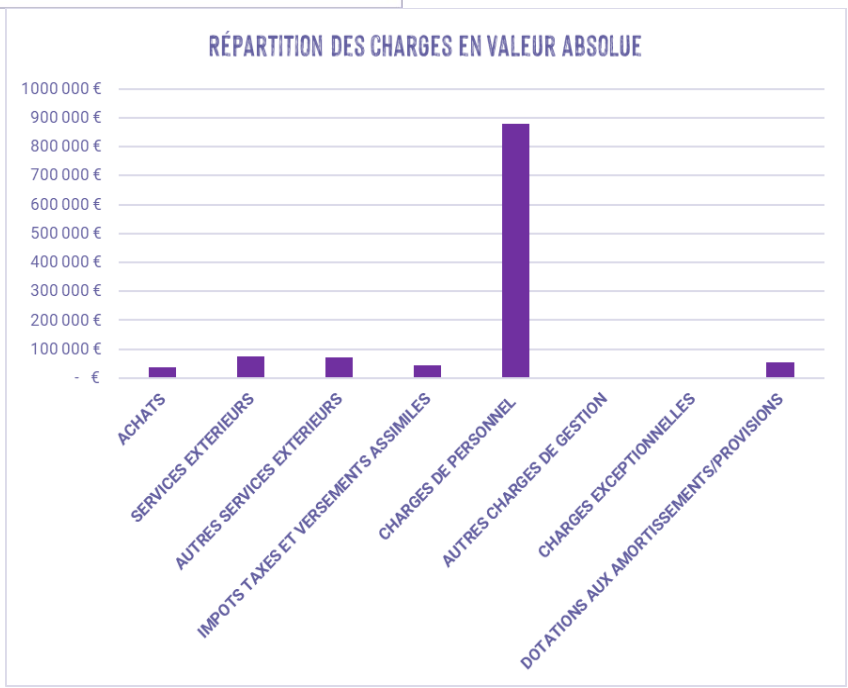
1) Compte de résultat de l'exercice 2025

Malgré les 80 000 € de subvention exceptionnelle supplémentaire annoncée à la fin de l'exercice par la Métropole, nous affichons un **déficit de -8 329 €**.

Les charges de l'exercice 2025

Le montant total des charges de l'exercice s'élève à 1 162 104 €. Elles se répartissent de la manière suivante :





1) **<u>Le poste achat</u>** (3% du total des charges) comporte :
   - Les **dépenses liées à l'activité médicale augmentent légèrement** par rapport à 2024 mais restent bien moindres par rapport aux années antérieures : cela est lié à la baisse du nombre de personnes non assurées sociales et de mineures, pour lesquelles les dépenses sont à la charge du Planning et l'accès gratuit à la contraception pour les personnes de moins de 26 ans.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Contraceptifs, pharmacie, échographie, analyses, fournitures médicales	**25 269€**	**28 790€**	**24 800€**	**33 765€**	**16 091€**	**18 830€**

   - Les **dépenses d'électricité poursuivent leur augmentation** par rapport à l'année 2024, du fait de la hausse des prix de l'énergie.
   - Les **fournitures d'entretien et l'achat de petit matériel et d'équipement se situent sur une moyenne** des deux derniers exercices, soit une relative stabilité et maîtrise des achats.
   - Les **dépenses pour les brochures que l'on achète à la Confédération, les cartouches pour les imprimantes, et les fournitures de bureau sont stables** à hauteur de 6.7k€. Cette stabilité est à relativiser par la présence dans ce poste d'un achat spécifique d'un outil pédagogique du programme Handicap, à hauteur de 3 274€ pour des poupées Matassa (poupées sexuées, support pédagogique et outil de médiation dans le domaine de la vie affective, relationnelle et sexuelle). Cet achat a été couvert par une subvention exceptionnelle de la Métropole de Lyon en produit. Si l'on écarte cet achat exceptionnel, le poste achat est donc en baisse.

2) **<u>Les services extérieurs</u>** (6% du total des charges) **sont en très légère baisse** par rapport à 2025. Au regard de l'inflation et des augmentations de prix, cette baisse est un indicateur important de maîtrise des coûts de fonctionnement opérés par l'association. Dans le détail, les services extérieurs regroupent les dépenses suivantes :
   - **La sous-traitance** : l'externalisation de la paie auprès d'un prestataire.
   - **Les locations** : les locaux loués à Dynacité, la location du photocopieur, de la machine à affranchir le courrier, et l'hébergement de la plateforme Kentika pour notre centre de documentation,
   - **Les frais d'entretien et de maintenance**, les abonnements à l'application Médilink et aux messageries sécurisées Apycript, etc.
   - **La collecte des déchets médicaux**,
   - **L'assurance** pour les locaux et la responsabilité civile,
   - **Les achats du centre de documentation**.

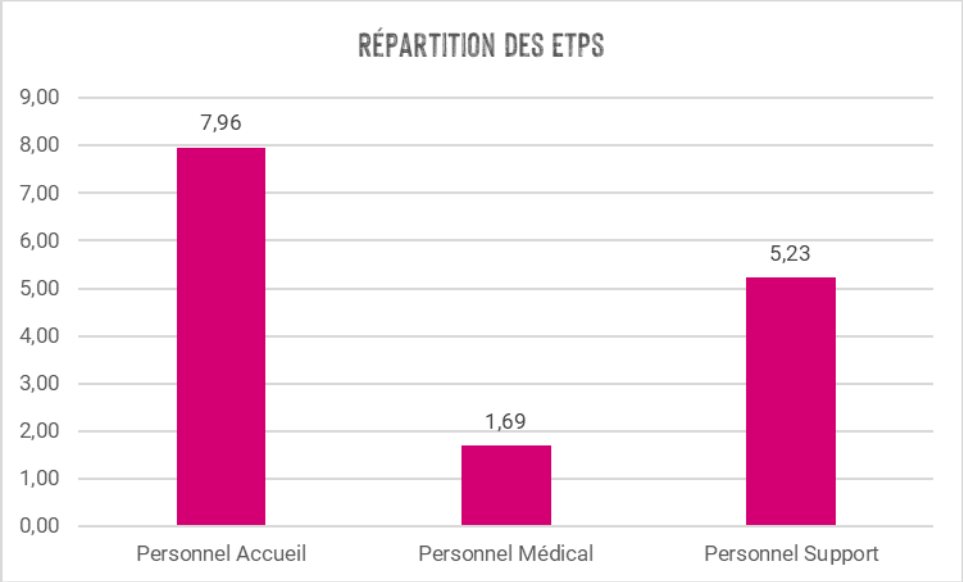
3) **<u>Les autres services extérieurs</u>** (6% du total des charges) **sont en légère augmentation**. Ils regroupent les dépenses suivantes :
   - Les **rémunérations d'intermédiaires et les honoraires** : Commissaire aux Comptes In Extenso, assistance sur le logiciel Kentika et le logiciel de comptabilité, intervention d'Eclair'H (cabinet de conseil et d'accompagnement spécialisé dans la gestion des ressources humaines), les honoraires de l'avocate pour le recours contre la CPAM,

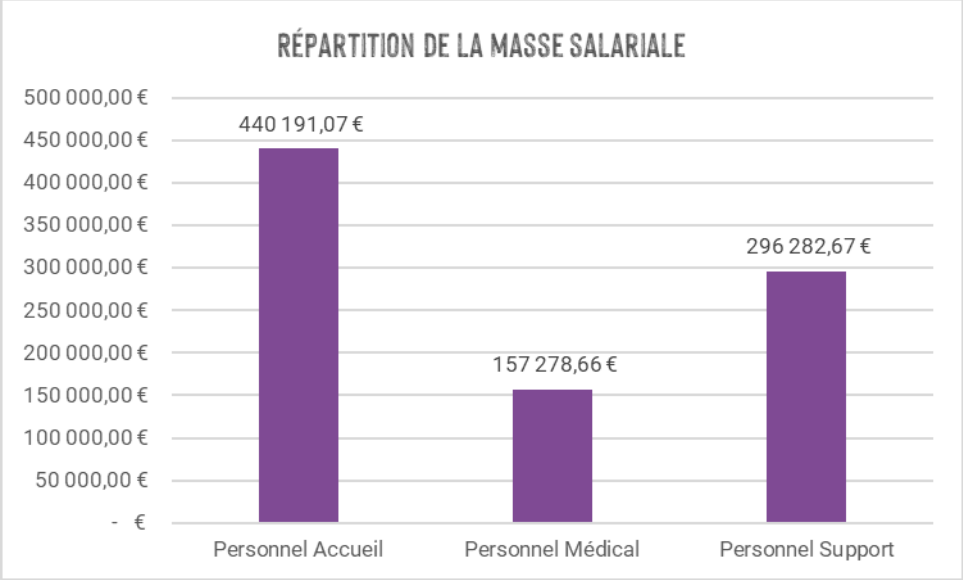
l'accompagnement à la mise en conformité RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). L'augmentation des autres services extérieurs est directement liée à l'apparition au budget des postes d'avocate et de mise en conformité RGPD, le reste étant relativement stable.

- **Les annonces / offres d'emploi**,
- **Les publications** dont le bulletin d'Ebats Féministes dont l'impression a coûté sur l'année 4 674€,
- **Les dons** par le Planning Familial,
- **Les déplacements et frais de missions** sont restés stables. En réalité, les frais de déplacement liés au DRSSA ont disparu. Mais les frais de missions liés à la formation des bénévoles ont été plus importants et compensent la baisse liée au DRSSA.
- **Les frais postaux et de télécommunication** sont stables.
- **Les services bancaires et autres services**, dont :
    - Les **frais prélevés par Stripe** pour les dons et adhésions en ligne
    - Les **frais liés à des actions militantes** (1 842 €) : impression de flyers/tracts pour les manifestations du 8 mars et du 25 novembre & financement de l'interprétariat en langue des signes pour les deux manifestations.
    - Les **frais de formation** (23 formations / webinaires / colloques / temps de sensibilisation dont 16 gratuits et qui ont été suivis par l'équipe salariée) et l'analyse de la pratique (en baisse sur 2025 du fait de l'interruption de cette analyse sur une partie de l'année 2025).
    - Les **frais d'interprétariat** pour les usager·es allophones du Planning Familial afin de faciliter l'accès à de l'information, de l'écoute et des soins en santé sexuelle par l'utilisation de services d'interprétariat téléphonique.
    - Les **cotisations de l'association à d'autres organismes** (URIOPSS, ANCIC, ANCCEF, Les Archives du Féminisme, PLEIRRA (Plateforme d'expertise IVG de la région Auvergne Rhône Alpes), Le Collectif des Associations Citoyennes).
    - La **cotisation à la Confédération Nationale du Planning Familial**, calculée à hauteur de 2,3 % de l'ensemble des ressources de l'année n-1 (21 178 €).

4) **Les impôts et taxes** (4% du total des charges) qui regroupent la taxe sur les salaires et la taxe foncière. **La masse salariale ayant augmenté en 2025 avec la Prime Ségur sur l'ensemble de l'exercice, la taxe sur les salaires a concomitamment augmenté de façon notable** par rapport à 2024 (45% d'augmentation). L'association conserve le même montant plafonné d'abattement mais doit verser proportionnellement une taxe beaucoup plus conséquente.

5) **Les charges de personnel** (76% du total des charges) déclinées en rémunérations brutes et cotisations sociales.





Ce graphique intègre dans son calcul la taxe sur les salaires et la participation à la formation continue, comptabilisées en impôts et taxe mais directement liées aux salaires

	ETP 2022	ETP 2023	ETP 2024	ETP 2025
Personnel Accueil	9,04	8,88	7,66	7,96
Personnel Médical	1,74	1,69	1,65	1,69
Personnel Support	2,37	2,20	2,81	2,83
Personnel Gestion	2,18	1,72	1,90	2,05
Personnel Entretien	0,42	0,40	0,53	0,35
TOTAL	15,75	14,89	14,55	14,88

On observe sur ce tableau que le nombre d'ETP est remonté au volume de 2023. L'année 2024 avait été marquée par le non-remplacement sur six mois de l'année d'une personne en arrêt long dans le personnel d'accueil. L'année 2025 est repassée sur un effectif « normal ».

Dans le même temps, les heures support ont été augmentées légèrement du fait :

- du tuilage sur le remplacement du poste de chargée d'animation de la vie associative et de communication en août 2025,
- du tuilage sur le remplacement du poste de gestionnaire comptable et financière à partir de novembre 2025.

L'effectif du personnel médical est resté stable.

	Masse salariale			
	2022	2023	2024	2025
Personnel Accueil	386 404,89	435 051,22	384 172,28	440 191,07
Personnel Médical	137 632,78	142 189,29	138 598,73	157 278,66
Personnel Support	143 217,77	111 845,89	142 556,81	154 363,65
Personnel Gestion	109 631,32	93 388,96	103 230,89	114 664,61
Personnel Entretien	18 008,45	29 169,33	24 585,35	27 254,41
TOTAL	**794 895,21**	**811 644,69**	**793 144,06**	**893 752,40**
Prime Ségur 2024			35 993,00	
TOTAL	**794 895,21**	**811 644,69**	**829 137,06**	**865 727,70**

Comme indiqué dans le graphique plus haut, la Taxe sur les Salaires et la Participation à la Formation continue sont intégrées dans le volume de calcul du tableau ci-dessus. En effet, elles sont comptabilisées en impôts et taxe mais directement liées aux salaires.

La prime Ségur est fondue dans la masse salariale à partir de 2025 et due sur l'ensemble de l'exercice. Ceci explique l'augmentation du volume financier de la masse salariale en 2025, de façon plus conséquente que l'augmentation du nombre d'ETP. Dans ce tableau de calcul, nous n'avons pas tenu compte du financement de la prime Ségur 2024, à hauteur de 35 993€ qui avait été provisionnée pour charges fin 2024 et qui a été versée seulement en 2025. Ce versement augmenterait artificiellement le volume de la masse salariale et est comptablement neutralisé par un produit de reprise sur provision dont il sera question dans l'analyse des produits.

6) **Les amortissements et provisions** (5 %) qui comportent :

- Le **matériel amortissable** en général sur 3 ans (ordinateurs, « gros » matériel professionnel et de bureau, logiciels) et les travaux que nous avons fait réaliser en 2019 dont la charge est répartie sur 10 ans. Les amortissements sur le matériel représentent 3 089 €, pendant que les amortissements sur les travaux représentent 24 962 €. Cette dernière charge d'amortissement est « neutralisée » par une écriture comptable qu'on enregistre dans les produits et qui correspond aux subventions d'investissement qui ont été obtenues pour financer les travaux au cours de l'année 2019. Ces subventions sont amorties au même rythme que nos charges d'amortissement des travaux.

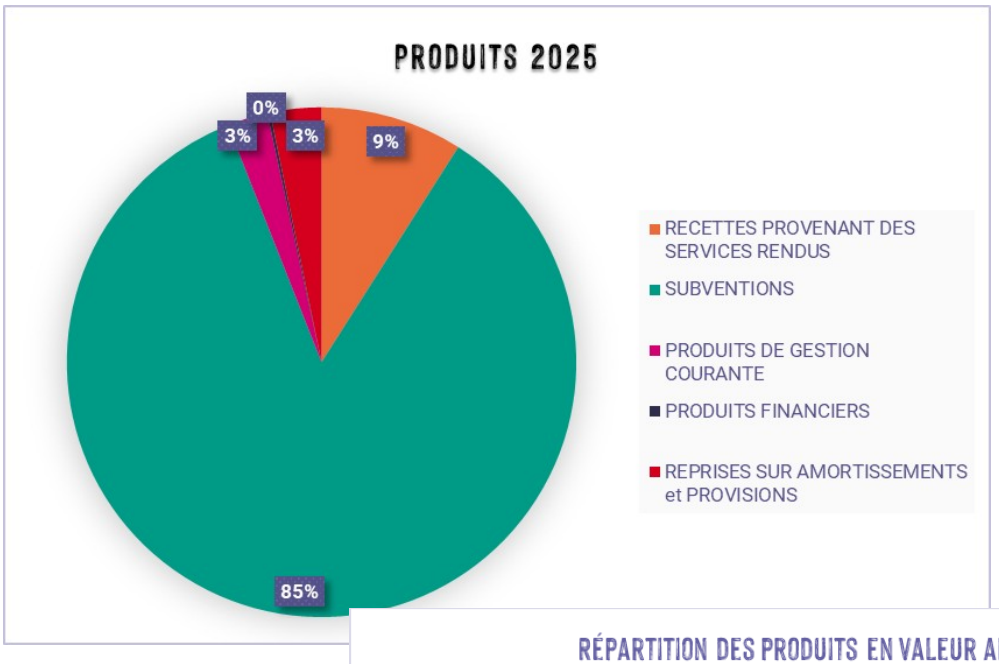
- **Deux engagements restant à réaliser** sur 2026 (11 860€) correspondent d'une part à un financement de la Fondation des Femmes de 10k€ notifié au mois de décembre 2025 et un financement du fonds de solidarité de la Confédération du Planning

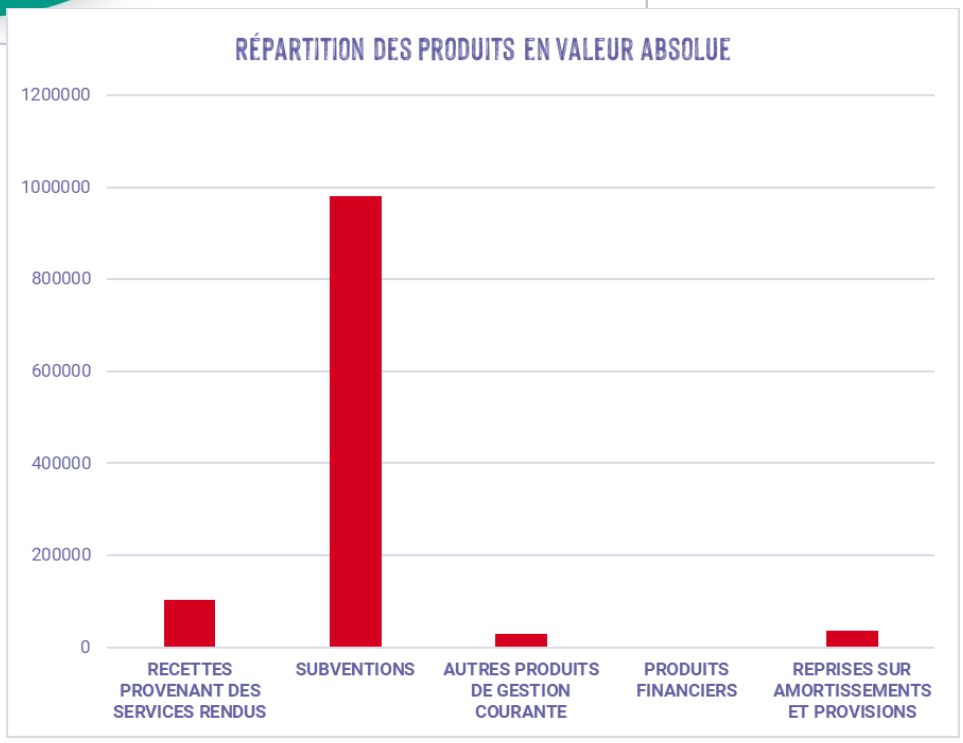
Familial pour la conception et la réalisation d'une centaine d'exemplaires d'un outil pédagogique pour animer des interventions collectives (3 060€).

- **Et enfin une provision** que l'on enregistre chaque année pour les indemnités de départ en retraite (indemnité de fin de carrière) pour un montant de 13 088€.

Les produits de l'exercice 2025

Le montant total des produits de l'exercice s'élève à 1 153 775€. Ils se répartissent de la façon suivante :





1) **<u>Les recettes provenant des services rendus</u>** (9% du total des produits – 104 073€) comportent :

- Les **produits issus de la facturation pour les interventions collectives et les actions du programme « Handicap & Alors ? »**. La facturation des interventions collectives est en légère hausse. Les recettes liées au Handicap sont en baisse relativement aux deux années précédentes, en particulier par rapport à 2024. L'année 2024 avait été notoirement forte en terme d'activités sur ce programme avec le lancement de nouveaux partenariats. À noter également que le Planning Familial prend en charge financièrement une partie des interventions lorsque les établissements ne sont pas en capacité de financer la part qui leur est demandée dans ce programme. La baisse de la facturation n'est donc pas à interpréter comme une baisse de l'activité.
- Les **produits de consultations médicales versés par les caisses d'assurance maladie et les mutuelles**. Ces produits poursuivent une légère augmentation. On constate :
  - Une hausse pour ce qui concerne les tickets modérateurs et le tiers payant (+ 4 190€)
  - Une hausse des facturations à l'assurance maladie pour la prise en charge de dépistage et traitement des IST/VIH pour les mineures et non assurées sociales (+ 1 309€). Ce montant doit être relativisé par le fait que l'année 2024 avait enregistré une très forte baisse. Le montant facturé en 2025 se situe à la moyenne des année 2023 et 2024.

	2021	2022	2023	2024	2025
Produits de consultations	**51 484€**	**52 006€**	**50 196€**	**49 380€**	**54 879€**

- Les **activités annexes** : ce sont les actions faisant l'objet de co-financements reversés par la **Fédération AURA du Planning Familial ayant des conventions avec le Conseil Régional AURA pour des interventions extérieures, et avec l'ARS pour les actions du programme « Handicap et alors ? »**. Le montant est constant par rapport à 2024.

2) **<u>Les subventions</u>** (85% du total des produits – 980 547€) :

- **Les subventions de l'État versées par :**
  - **La DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) pour les activités de l'EVARS : 149 528€.** Ce montant comprend 124 000€ au titre de notre convention triennale (dont 7 000€ pour la lutte contre les violences), 6 000€ de renfort complémentaire sur l'EVARS, 19 528€ au titre de la prime Ségur.
  - **La DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) pour le soutien à un poste FONJEP** de chargée de communication et d'animation de la vie associative (7 107€).
  - **La DRAJES finance également la formation des bénévoles via le Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA)** : le financement obtenu pour

2025 est de 500€ pour une formation à l'accompagnement des mineur·es en demande d'IVG, ce qui représente une baisse conséquente (3 500€ en 2024). Cette baisse n'est pas significative car en 2024, nous avions perçu 2 100€ pour mener trois formations (accompagnement des mineur·es en demande d'IVG, auto-défense verbale et présentation du Planning Familial) mais également le financement de deux formations de 2023 qui ont été reportées et effectuées en 2024 pour un montant de 1 400€ (Réduction des risques en milieu festif niveaux 1 et 2).

- **Les subventions de la Métropole de Lyon :**
    - **La subvention pour le CSES d'un montant de 730 390€.** Cette somme a fait l'objet d'une revalorisation de 81 442€ sur l'exercice, notifiée au mois de janvier 2026 pour l'exercice 2025, afin de financer la revalorisation des salaires issues du Ségur de la santé dans les structures associatives concernées. Cette revalorisation inattendue nous a permis in extremis de clôturer l'exercice 2025 avec un déficit supportable pour l'association.
    - **L'aide financière dans le cadre de la politique de « Diversité et Lutte contre les Discriminations » pour l'action « Accès aux soins des personnes trans » (7 000€).**

- **Les subventions des communes** pour les activités de l'EVARS au sein de l'association : Lyon pour 19 000€, Villeurbanne pour 10 000€, Vénissieux pour 500€ et Vaulx-en-Velin pour 1 000€, ainsi que la Cité Educative de Villeurbanne à hauteur de 14 400€.
- **La subvention de la Fondation des Femmes**, notifiée en décembre 2025, **pour 10 000€**, en soutien exceptionnel au fonctionnement de l'association dans une période de difficultés financières, **et le Fonds de Solidarité de la Confédération du Planning Familial pour 3 060€** en financement de la conception et réalisation du jeu de cartes destiné aux interventions collectives. Comme indiqué plus haut dans les charges, ces produits sont « neutralisés » par une charge d'engagement à réaliser sur l'exercice 2026.
- **La quote-part de la subvention d'investissement portée au résultat pour l'année 2025 (24 962€)** dont il était question plus haut et qui compense le montant des amortissements liés aux travaux de 2019. Le montant était porté en produits exceptionnels sur les exercices précédents et revient en produit de gestion pour 2025, du fait de la réforme du plan comptable. Ceci, ainsi que la comptabilisation des dons ci-dessous, a un impact sur la répartition des produits pour l'année 2025 et rend la comparaison plus complexe avec 2024. En l'occurrence, le taux de subvention sur l'ensemble des produits en 2025 est de 83%, identique à 2024, si on exclut la réaffection de cette quote-part de subvention d'investissement dans le montant total des subventions.

3) **Les adhésions, dons et produits des activités militantes (produit de gestion courante)** (3% du total des produits – 29 606€) : 5 130€ pour les adhésions (baisse de 30% par rapport à l'année 2024). Cette baisse ne reflète pas la réalité car nous enregistrons en réalité une augmentation du nombre d'adhésions. Elle s'explique par une régularisation comptable des dons et adhésions en ligne avec un retraitement plus juste de la part du montant des adhésions versus montant des dons qui n'avait pas été opéré les années précédentes. À l'inverse, les dons (21 968€) ont connu une augmentation massive, liée à la fois à une réelle augmentation de leur volume et à cette régularisation.
On trouve aussi dans cette rubrique les produits des activités militantes, avec les actions des Dynastits, Soirées Superféministes, Tétons Fripons qui organisent des événements de soutien importants pour le financement de la vie associative du Planning Familial.
Le total confondu des adhésions + dons + recettes des activités militantes est de 29 606€ en 2025, soit une augmentation de 47% par rapport à 2024. Ceci marque un tournant notable de la professionnalisation de nos campagnes de financement liées à la générosité du public.

	2023	2024	2025
Adhésions, dons et produits des activités militantes	13 594€	13 798€	28 154€

4) **Les intérêts des comptes** : 2 156 €, ce qui représente une baisse, qui s'explique par une diminution progressive de la trésorerie, avec des charges qui augmentent sans compensation des produits. Nous entamons progressivement nos réserves de trésorerie et enregistrons de ce fait moins d'intérêts sur notre livret et compte sur livret.

5) **<u>Les produits exceptionnels et la reprise sur amortissements et provisions (3%)</u>** dans lesquels on inscrit :

- La **reprise de provisions qui avait été enregistré fin 2024 au titre du paiement de la prime Ségur sur les salaires 2024**. Cette prime a fait l'objet d'un rappel de salaires au premier semestre 2025. Ces charges relatives à l'exercice 2024 sont neutralisées par cette reprise de provision.
- **Fonds dédiés du FDVA 2024** à hauteur de 1 400€ pour les deux formations de Réduction des risques en milieu festif niveaux 1 et 2, déjà évoquées plus haut. La subvention allouée en 2024 a été utilisée en 2025, année durant laquelle les formations ont été dispensées.

Ventilation selon les activités

L'ensemble de ces charges et produits est ventilé dans les différentes activités de l'association. Le résultat global se trouve ainsi réparti :

CSES	Accès soin Pers. Trans	EVARS Villeurbanne	Handicap et Alors	Formation Bénévoles	Association	TOTAL
-4 580€	-907€	- 5 919€	-7 024€	-5€	10 106€	-8 330€

On note pour l'exercice 2025 que le **dynamisme de l'activité associative permet de temporiser partiellement le déficit, lié au manque de financements, sur les principales activités d'accompagnement menées par le Planning Familial.**

Les contributions volontaires

À titre extra-financier, il faut ajouter les contributions volontaires de l'année 2025.

Les administratrices, adhérent·es, militant·es, salariées ont réalisé 3 187 heures bénévoles au cours l'année 2025. Ces heures valorisées à 25€/h représentent 79 663€ de contributions bénévoles. Elles ont été répertoriées comme suit :

Heures statutaires	Heures régionales	Heures confédérales	Heures de formation et d'animation	Heures partenariales	Heures de gestion
915	193.5	51	510	1325	192

Loin d'être négligeables, ces contributions volontaires représentent plus de 2 ETP en temps bénévole. Elles représentent un volume équivalent à 7% des produits annuels.

Au-delà du temps passé par les bénévoles, le Centre Social du Tonkin et la Ville de Villeurbanne ont mis à disposition de l'association des salles de réunion qui sont valorisées comme « contributions volontaires en nature » (2498€). Notre documentaliste a obtenu de nombreux livres et brochures gratuitement de la part d'éditeurs variés pour une valeur de 1517€ et des brochures/affiches éditées par la confédération pour la valeur de 725€.

Conclusions sur le compte de résultat

Nous pouvons retenir comme faits marquants pour l'exercice 2025 :

- La **prime Ségur qui impacte considérablement le montant de la masse salariale**. Cet impact a été temporisé par un financement exceptionnel de la Métropole de Lyon alloué en fin d'exercice. La suite reste incertaine dans la mesure où ce financement n'est pour l'heure pas pérenne ce qui implique que la prime Ségur reste à la charge du Planning Familial pour l'ensemble des salariées sans perspective de financement.
- **Les frais de fonctionnement généraux de l'association restent stables mais représentent une charge plus importante proportionnellement pour le CSES / EVARS de Villeurbanne** suite à l'arrêt mi-2024 du DRSSA, financé par l'ARS, qui absorbait jusqu'alors une part des frais de structure.
- **L'augmentation des recettes liées à la générosité du public qui permet à l'axe « vie associative » d'être bénéficiaire** et de pallier partiellement les déficits des autres activités de l'association.

Le résultat déficitaire de 8 330€ reste supportable à l'échelle de l'association, d'autant plus au regard de nos prévisions budgétaires qui prévoyaient un déficit nettement plus conséquent. **Son montant sera affecté au compte de réserves.**

2) Bilan 2025

Le Bilan comptable, toujours équilibré, décrit la situation financière à un instant précis, en l'occurrence le 31/12/2025 entre ce que :

- la structure possède : **l'« actif »** (travaux du local, matériel professionnel, parc informatique, etc.)
- les ressources disponibles : **le « passif »** (capital, réserves, crédits, dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales etc.).

Actif : L'actif se compose de deux parties : l'actif immobilisé et l'actif circulant.

> Actif immobilisé

Le Planning Familial 69 « possède » un certain nombre de biens qui ont vocation à rester durablement dans l'association et qui font l'objet d' « amortissements » sur plusieurs exercices. La durée d'amortissement dépend du type d'immobilisations. Nous avons actuellement :

- Des logiciels (amortissements sur 3 ans)
- Du matériel médical (amortissements sur 5 ans en général)
- Les aménagements et travaux réalisés en 2019 (amortissements sur 10 ans donc jusqu'en 2029)

- Du matériel de bureau, informatique et audio (amortissements sur 3 à 5 ans selon le type de matériel)

Ces biens ont une « valeur d'achat » à la date à laquelle nous les avons acquis et une « valeur nette comptable » que l'on constate à l'issue de chaque exercice. Pour résumer au Planning Familial 69, la valeur nette comptable est égale à la « valeur d'achat » moins l'ensemble des amortissements passés en charges en comptabilité depuis l'acquisition.

Un travail d'inventaire des immobilisations va être effectué par la gestionnaire comptable sur l'exercice 2026. En effet, plusieurs biens amortis figurent encore à l'actif du bilan alors qu'ils ont été mis au rebus depuis plusieurs années. Les chiffres seront plus précis sur les valeurs brutes des immobilisations lors de la clôture du bilan au 31/12/2026.

A ces éléments s'ajoute des « immobilisations financières » :
- des parts que nous possédons à la Banque Populaire pour un montant de 5 332,67€,
- une caution auprès de notre bailleur Dynacité pour un montant de 549,57€.

L'ensemble de ces éléments constituent constitue l'actif « immobilisé ».

> Actif circulant

L'actif circulant se compose de biens et créances de l'association qui sont en lien direct avec l'activité et dont la valeur change en permanence. Les chiffres présentés ici sont valables au 31/12/2025 mais évoluent quotidiennement depuis. On y retrouve :

- **Les créances clients** : clients pour lesquels on a émis des factures en 2025 mais dont le règlement ne nous était pas parvenu au 31/12/2025,
- **Les fournisseurs débiteurs** : fournisseurs pour lesquels nous avons versé une avance sur facture en 2025, la facture étant éditée en 2026,
- Des créances diverses,
- Des **produits à recevoir** au 31/12/2025 pour un montant de **209 095,78€** : 10k€ de la Fondation des Femmes notifiés au mois de décembre 2025, 1 860€ du Fonds de Solidarité de la Confédération du MFPF, 1 131,88€ de remboursements de la CPAM au titre du dépistage VIH et traitement des IST en 2025, 113 565,10€ de solde de subvention de la Métropole de Lyon pour l'exercice 2025 + 81 442€ du même financeur au titre de la subvention allouée en décembre 2025 pour le financement de la prime Ségur 2025, 200€ de rétrocessions de frais bancaires, divers remboursements de frais de la confédération du MFPF au titre de l'année 2025.
- **Les « disponibilités » pour un total de 201 600,53€**, à savoir notre trésorerie au 31/12/2025, répartie entre les différents comptes bancaires (un compte courant, un livret et un compte sur livret) et la caisse.
- **Les « charges constatées d'avance » pour 857,70€** : ce poste regroupe les charges facturées en 2025 au titre de l'exercice 2026. On y trouve pour cet exercice la facturation de la machine à affranchir 2026.

Passif

Le passif de décompose en trois parties : les capitaux propres, les fonds dédiés et provisions, et les dettes.

> Capitaux propres

Les capitaux propres reflètent les réserves de l'association, depuis sa création. Ils représentent le **total cumulé des déficits et des bénéfices année après année**. Dans le détail, on y trouve :

- **19 578€25 de fonds associatif**, réserve initiale qui correspond à un acquis historique. Le fonds associatif représente le patrimoine durable de l'association, constitué notamment des apports initiaux, les dons, une partie des résultats affectés à l'origine.
- **27 0892€72 de réserve de fonctionnement**, quant à elle, correspond à une partie des excédents (bénéfices) affectés par décision de l'AG afin de renforcer la situation nette et sécuriser le financement des activités futures.
- **- 94 936€11 de report à nouveau** qui correspond au cumul de l'ensemble des déficits depuis le début de l'association.

Afin de faciliter la lecture du bilan, il est proposé d'affecter le report à nouveau (total des déficits) au réserve de fonctionnement. Le montant des réserves sera donc de 175 956€61.

Le résultat déficitaire de 8 329€65 l'exercice 2025 apparaît également dans cette partie du bilan. Il convient par vote d'Assemblée Générale de l'affecter aux réserves.

Au global, après affectation du déficit 2025, nos réserves globales se montent à 187 205,21€. Cela peut paraître conséquent à première vue mais **cela ne couvre en réalité que 16% environ de nos charges annuelles, soit moins de deux mois d'activité de l'association.**

En fonds propres apparaissent également les subventions d'investissement obtenues en 2019 pour la réalisation des travaux de nos locaux. Ces subventions s' « amortissent » au même rythme que nos travaux à l'actif du bilan. Le montant au passif correspond à leur « valeur nette », à savoir le montant restant à amortir au 31/12/2025.

> Fonds dédiés et provisions

Les **fonds dédiés** : Dans cette rubrique sont placés des fonds obtenus par le PF 69 en 2025 qui sont bloqués pour la réalisation d'une action en 2026. En l'occurrence, nous avons placé en fonds dédiés au 31/12/2025 :

- La subvention de 10k€ de la Fondation des Femmes, notifiée en décembre 2025, qui participe au financement de la prime Ségur pour l'exercice 2026,

- Une part de la subvention du fonds de solidarité de la Confédération du MFPF dédiée à la conception et réalisation d'un outil pédagogique pour animer des interventions collectives. Le montant placé en fonds dédié correspond à l'impression du jeu qui sera réalisée en 2026.

Les **provisions d'IFC** sont constituées du cumul de provisions, au fil des années, pour le versement des indemnités de fin de carrière. Ce total est représentatif du montant total estimé pour un départ en retraite de l'ensemble de l'équipe présente au 31/12/2025.

> Dettes

Les dettes se composent :

- Des **dettes fournisseurs** au 31/12/2025 : il s'agit d'une part des **factures éditées par nos fournisseurs en 2025 mais réglées en 2026** (dont une majeure partie éditée en décembre 2025 donc en fin d'exercice), ainsi qu'une part de **« factures non parvenues »**, à savoir des factures éditées en 2026 mais dont la charge relève de l'exercice 2025 (exemple : facture EDF d'électricité éditée en janvier pour le mois de décembre ou facture commissariat aux comptes In Extenso éditée en 2026 pour le travail relatif aux comptes 2025).
- Des **dettes fiscales et sociales** au 31/12/2025 : diverses sommes de salaires et cotisations sociales dues au titre de décembre 2025, impôts sur les sociétés 2025, solde de taxe sur les salaires, provision congés payés. L'ensemble de ces dettes est apuré par un règlement au cours du premier trimestre 2026.
- Les **« produits constatés d'avance »** : recettes enregistrées en 2025 mais qui concernent l'exercice 2026 et que l'on reporte comptablement. Il s'agit précisément ici d'une somme versée au PF 69 pour une intervention collective auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui se déroulera en 2026.

Conclusions sur le bilan

Les créances sont assez conséquentes relativement aux exercices antérieurs. L'augmentation des créances est principalement liée au solde de la subvention de la Métropole de Lyon au titre du CSES, avec l'attribution en fin d'exercice de la dotation exceptionnelle pour le financement de la prime Ségur.
Les dettes sont très maîtrisées au PF 69 de part des disponibilités (trésorerie) solides, qui permettent d'honorer nos dettes sur des échéances courtes. **Le volume de trésorerie du PF 69 s'explique par la constitution au fil des années d'un fonds associatif** (ou réserve associative) **qui, bien qu'il couvre moins de deux mois d'activité, permet de pallier le décalage de versement des subventions d'exploitation.**

RÉSOLUTIONS MISES AU VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

1. L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés.

2. L'Assemblée Générale décide d'imputer le report à nouveau de 94 936€11 des déficits antérieurs à 2025 au compte de réserve.

3. L'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat déficitaire 2025 de 8 329,66€ au compte de réserve.

4. L'Assemblée Générale, statuant sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire de l'association, pour une durée de six exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031 : M Laurent SIMO du cabinet IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT ET RÉSEAU

Du fait de notre implantation dans le quartier du Tonkin, notre association entretient des liens étroits avec les services et initiatives de la ville de Villeurbanne, et les acteur·ices médico-sociaux et socio-éducatifs du territoire. Toutes les activités du PF 69 reposent en effet sur un **réseau conséquent de partenaires professionnel·les**, notamment pour **l'orientation mutuelle des publics** pour des accompagnements complémentaires ou plus spécialisés. En outre, nous développons et participons à un **important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels, à l'échelle du territoire métropolitain.** Ce réseau nous permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur nos pratiques et de contribuer à la vie locale.

En 2025, nous nous sommes particulièrement impliquées dans des **groupes de travail sur l'accès à l'IVG** (voir page 46) et sur **la lutte contre les discriminations**. Nous avons ainsi régulièrement participé aux réunions de préfiguration de la future **maison de l'égalité de la ville de Villeurbanne**, et nous avons assisté à la soirée de présentation des permanences lyonnaises d'accès au droit contre les discriminations portées par la Ville de Lyon. Nous avons également rencontré Modus Operandi et la CNT-SO, qui portent un dispositif de régularisation par le travail à Villeurbanne. Ces actions sont particulièrement suivies par l'intervenante sociale du PF 69, dont le cœur de métier est d'ouvrir les droits des personnes qu'elle reçoit, et de les accompagner vers le droit commun.

En 2025, nous avons poursuivi notre **investissement dans le Conseil pour l'Égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon** aux côtés d'autres associations dont les actions se rattachent à la prévention et à la **lutte contre les discriminations sexistes et les violences sexistes et sexuelles**. Ce Conseil organise la quinzaine du 8 mars en rassemblant des événements en lien avec les luttes pour les droits des femmes. C'est aussi un lieu de partage des actualités entre les associations membres et la Ville de Lyon. En mars 2025, le Conseil a organisé comme chaque année un forum associatif dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Lyon, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Plusieurs militant·es du Planning familial du Rhône ont tenu un stand et ont échangé avec une cinquantaine de personnes, intéressées à titre personnel ou professionnel par nos activités et nos actions militantes.

À VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOIN

Une part importante de l'activité du Planning familial du Rhône se déroule dans le centre CSES-EVARS situé au 2 rue Lakanal, à Villeurbanne.

Plusieurs activités y sont proposées : des entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des permanences sociales, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique et de l'information par mail.

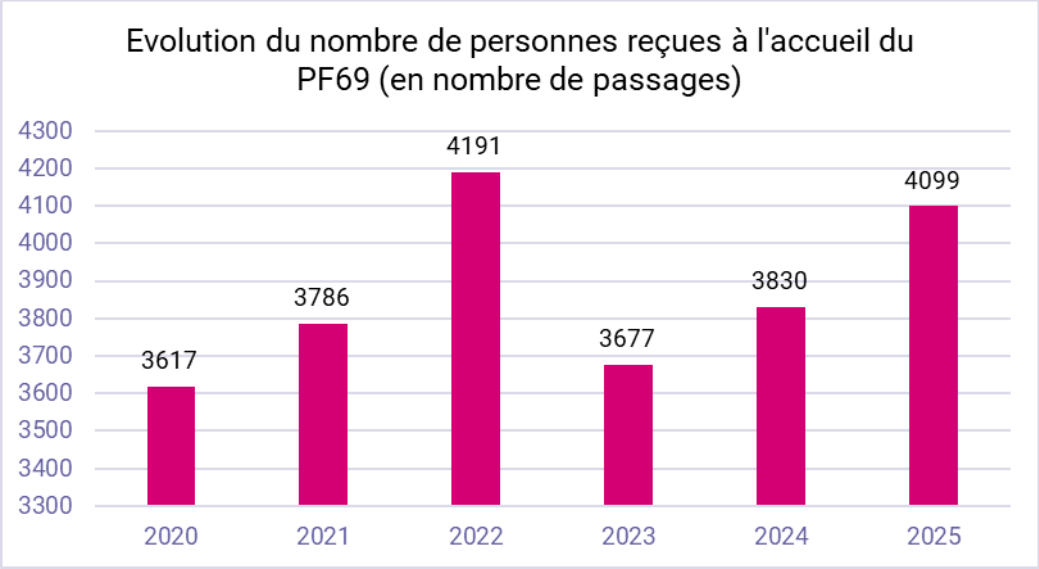
LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne.
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse.
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles, etc.) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations.
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage.
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel·les assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques.
- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle.

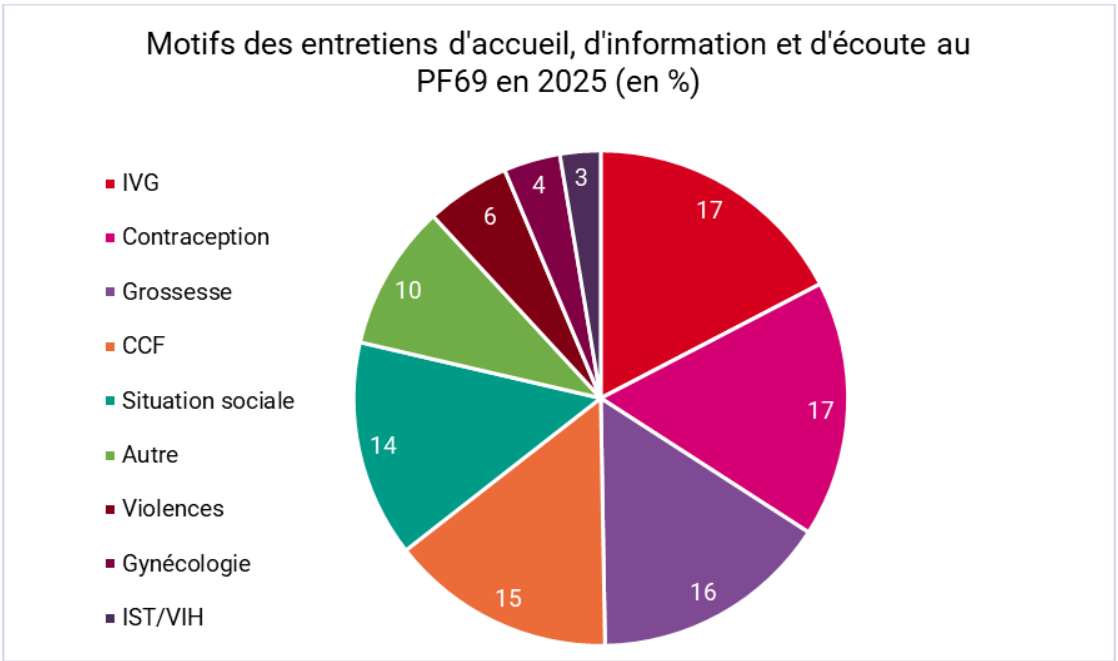
En 2025, nous avons réalisé 4 099 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne, et reçu 224 personnes accompagnant·es.

Le nombre d'entretiens continue doucement d'augmenter, après une diminution constatée en 2023.



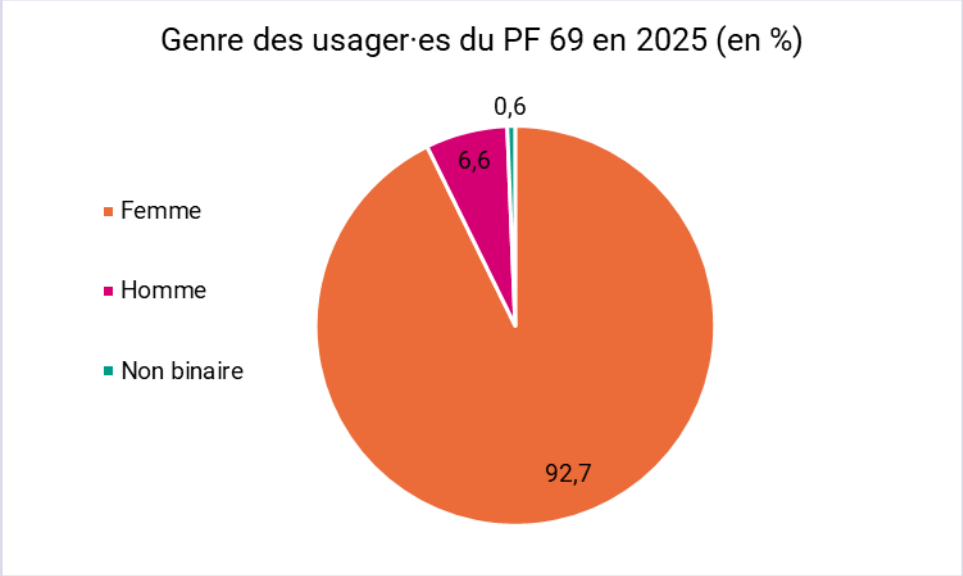
Des motifs variés

Le graphique ci-après permet de voir quelles sont **les principales demandes** exprimées lors des entretiens d'information et d'écoute sans rendez-vous :
Ces motifs sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, bien que leurs proportions varient parfois légèrement. Nous ne constatons aucune évolution notable entre 2024 et 2025.



Caractéristiques sociodémographiques des usager·es du centre de Villeurbanne

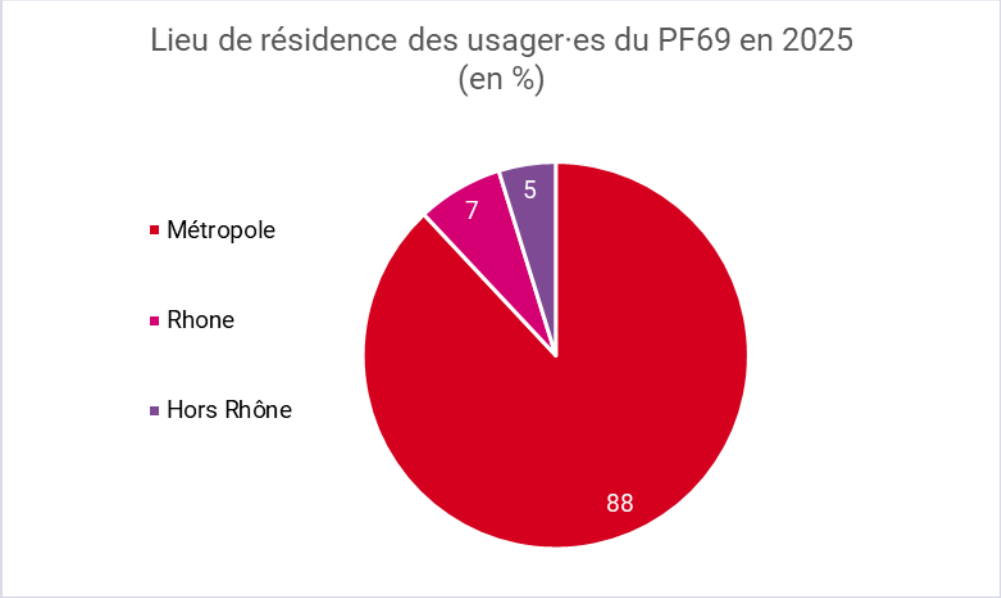
Globalement, les caractéristiques sociodémographiques des publics accueillis au Planning Familial du Rhône sont stables d'année en année.



La majorité des personnes reçues en entretien à Villeurbanne ont entre 18 et 24 ans (46%). Les moins de 25 ans représentent un peu plus de la moitié des personnes reçues (54%). L'évolution à la baisse du nombre de jeunes reçu·es au PF 69 que nous avions constatée entre 2021 à 2023 semble se stabiliser depuis l'an passé.

Concernant le genre des usager·es, notre logiciel nous permet depuis 2025 de renseigner cette donnée de manière moins binaire : nous savons désormais que 0,6 % des personnes reçues au CSES sont non-binaires.

La majorité des personnes reçues en entretien en 2025 résident dans la Métropole de Lyon, et parmi celles-ci 41% vivent à Lyon et 39% à Villeurbanne. Puisque notre accueil n'est pas territorialisé, nous recevons également des personnes vivant dans d'autres communes du Rhône et hors du département, en grande majorité dans des territoires limitrophes. Nous constatons que nous avons reçu en 2025 moins de Rhôdanien·nes (13 % de l'effectif en 2024) et plus de personnes de la Métropole (80% en 2024). Ce report peut être expliqué par la réorganisation des Centres départementaux de santé et d'éducation sexuelle (CDSES).



L'écoute et l'information téléphonique

En 2025, nous avons recensé 9 468 appels entrants. 85 % de ces appels proviennent d'usager·es, principalement pour les sujets suivants : suivi ou problème gynécologique (18%), confirmer ou annuler un rendez-vous (17%), IVG (16%), contraception (8%) ou violences (7%). Nous réorientons 1 personne sur 5, et proposons un accompagnement au Planning à toutes les autres.

L'information par voie numérique

En 2025, nous avons traité 1 904 courriels, dont les objets se répartissent comme suit :

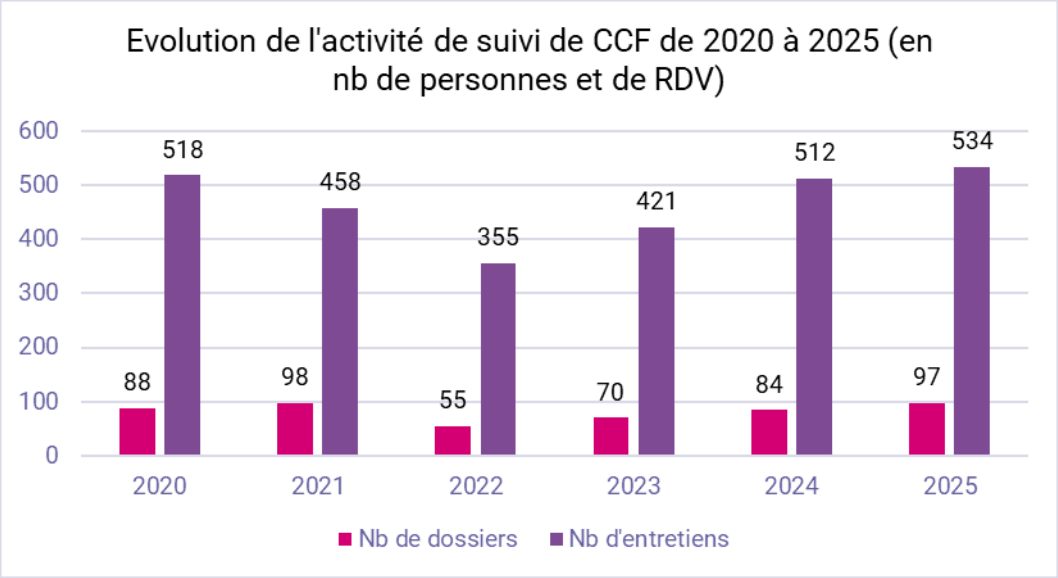
- 30% nous servent à gérer les RDV médicaux au CSES ;
- 26% permettent de faire du suivi de dossiers, donc des échanges avec des personnes déjà suivies au CSES ;
- 23% concernent plutôt des demandes de professionnel·les ou d'étudiant·es afin de monter des projets ensemble, de mieux nous connaître ou de nous rejoindre ;
- 17% relèvent de demandes d'information ou d'écoute sur des sujets tels que la contraception, la gynécologie, l'IVG, les IST, la grossesse ou les violences.



Salle d'attente de notre espace vie affective, relationnelle et sexuelle, qui sert notamment aux personnes qui se présentent sans rendez-vous pour être reçues par l'une de nos conseillères conjugales et familiales.

L'ACTIVITÉ DE SUIVI DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

En 2025, 97 personnes ont été reçues seules ou en couple pour un suivi de conseil conjugal et familial (CCF) au Planning familial du Rhône, dans le cadre de différents types de suivi (83 personnes seules, 14 couples). Cela représente **534 entretiens** : la reprise à la hausse de cette activité entamée en 2023 continue de se confirmer.



Selon le site info.gouv.fr « *2025 a été* ***une année de sensibilisation*** *pour libérer la parole, décomplexer les conversations et promouvoir l'écoute et l'inclusion dans tous les pans de la société. La santé mentale reste* ***un sujet considéré comme tabou*** *par 70 % des Français·es, selon Odoxa, et même 84 % des personnes atteintes de troubles !* ***Conséquence ?*** *Le silence enferme les personnes en souffrance dans la solitude, alors que* ***la parole partagée et l'entraide mutuelle*** *sont d'excellents leviers pour améliorer la santé mentale* ». Nous partageons ce constat mais n'avons pas vraiment observé les moyens mis en œuvre pour permettre d'accueillir ces besoins en santé mentale, surtout pour les personnes les plus vulnérables et précaires. Le PF 69 est effectivement repéré et concerné, nous agissons chaque jour afin de permettre un accueil inconditionnel, safe et gratuit.

Nous poursuivons nos formations, notamment en **psychotraumatologie,** afin de répondre de manière sécurisée et professionnelle aux personnes concernées. En effet, les personnes victimes de différents types de violences physiques, psychologiques et verbales, sexistes ou sexuelles, conjugales, médicales, économiques, administratives, de discriminations sociétales... peuvent trouver au PF 69 des conseillères formées à l'écoute active « centrée compétences ». L'ensemble de l'équipe accueil et de l'équipe médicale a d'ailleurs été formée en 2025 en psychotraumatologie par le cercle des compétences. Depuis, notre pratique met l'accent sur une compréhension du traumatisme psychique et une stabilisation efficace de toute personne traumatisée.

Cette formation nous permet également une meilleure compréhension concernant la psychotraumatologie et la symptomatologie spécifique des personnes ayant des **parcours liés à l'exil** et des **personnes en grande précarité**. Nous savons désormais reconnaître un état de stress aigu et un trouble de stress post-traumatique, estimer le degré de stabilité globale de la personne, proposer des outils de stabilisation immédiats et avoir une idée d'ensemble du traitement d'une personne traumatisée. Afin de poursuivre notre implication dans cette grande cause nationale sur la **santé mentale** et la **lutte contre les violences faites aux femmes et minorités de genre**, annoncée sur 2025/2026, nous poursuivrons nos formations et avons d'ores et déjà planifié la suivante en septembre 2026.

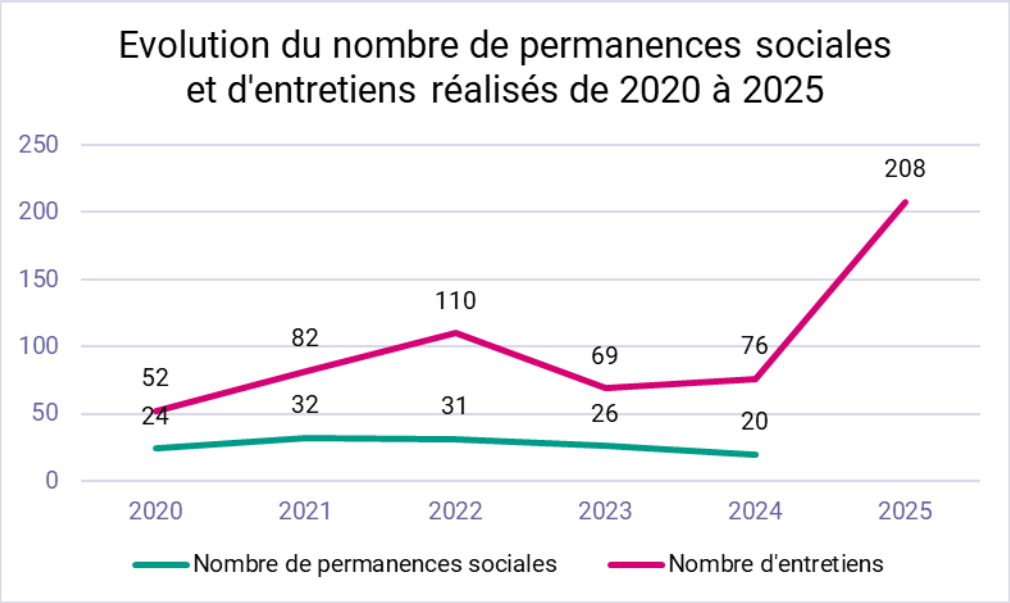
Nous constatons toujours une **demande importante de prise en charge en santé mentale** car **nous manquons** toujours, malgré les dispositifs mis en place, **de possibilités de réorientation.**

Par ailleurs, plus d'un tiers des personnes (**35%**) suivies en entretiens individuels ou de couple évoquent un ou plusieurs **vécus de violences** au cours de leur vie. Il peut s'agir de faits de violences passés ou actuels. Face à ces situations, qui concernent les plus vulnérables, nous sommes souvent démunies lorsque nous souhaitons les orienter vers des thérapies spécifiques en lien avec le ou les traumatismes subis. En effet, nous constatons que le centre de psychotrauma des HCL ne peut pas absorber toutes les demandes et les professionnel·les spécialisé·es sur ces questions exercent, pour la plupart, en cabinets privés. Or, nous avons de plus en plus, face à nous, des personnes qui souffrent de différents traumatismes liés à des violences et des discriminations sociétales telles que les violences sexuelles, sexistes, racistes et de genre. Cela nous amène à répondre à cette demande et à **prendre en charge ces personnes qui se retrouvent en errance thérapeutique en termes de santé mentale**. La gratuité et la garantie d'une écoute *safe* et inclusive (sensibilisée aux problématiques et violences spécifiques subies par les personnes minorisées) participent à créer un espace de confiance nécessaire pour un accompagnement.

Depuis janvier 2023, nous bénéficions d'une **analyse de la pratique professionnelle spécifique pour les 6 conseillères conjugales et familiales qui réalisent ces suivis**. Ce dispositif offre un espace d'échange, d'élaboration et de réflexion et permet un réajustement et un enrichissement de nos pratiques.

PERMANENCE SOCIALE : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

Initialement, les permanences sociales avaient lieu les jeudis matin, ce qui en facilitait le repérage et l'orientation par l'équipe du planning et les partenaires. Seulement, il n'était pas toujours possible pour les usager·es de se plier à cette contrainte horaire. C'est pourquoi, en 2025, la permanence sociale a progressivement changé de forme. L'accueil se fait toujours sur orientation, en interne, pour des rendez-vous d'une heure, mais le nombre de créneaux a été progressivement augmenté, ainsi que l'amplitude horaire proposée. Aujourd'hui, **environ 7h de rendez-vous peuvent être proposées chaque semaine**, les mardis ou les jeudis sur la même amplitude que l'ouverture du planning soit 9h -18h. Pour faciliter l'accès à l'information, l'intervenante sociale peut aussi recevoir les usager·es spontanément, ou communiquer de l'information par téléphone si certaines personnes ont des contraintes ou des difficultés les empêchant de se déplacer.
Depuis la crise sanitaire, 2025 est la première année où une intervenante sociale était présente toute l'année au PF 69, ce qui explique la forte augmentation des rendez-vous.
Ainsi, en 2025, 208 entretiens ont été réalisés. Nous ne comptons plus le nombre de permanences sociales puisque les entretiens se font maintenant au fil de l'eau.



Cette année encore, l'intervenante sociale a été très sollicitée par des **femmes seules et/ou avec enfants sans hébergement et dans des situations de violence et de précarité importante.** Le constat reste le même : le droit commun est saturé, les possibilités d'hébergement et de logement sont extrêmement réduites, les procédures migratoires sont de plus en plus complexes. Tout cela rend donc logiquement de plus en plus difficile l'accès aux droits et nécessite un **accompagnement global renforcé, en lien avec de nombreux partenaires.** Ainsi, au-delà des rendez-vous, le travail de l'intervenante sociale nécessite du suivi de dossier, des appels aux partenaires, ainsi qu'un soutien au reste de l'équipe d'accueil et médicale.

Les personnes sollicitent principalement la permanence sociale pour accéder à leurs droits sociaux (65% en 2025).
La dématérialisation et les accès restreints à des rendez-vous ou à l'aide concrète dans les institutions (CAF, CPAM, France-Travail, Préfecture, etc.) **découragent les usager·es** qui ne savent pas ou ne peuvent pas utiliser l'outil informatique. Les délais de rendez-vous dans ces institutions ou avec les assistant·es sociales de secteur poussent certaines personnes à renoncer à des droits, principalement dans leur accès à la santé (demande d'affiliation, de complémentaire santé solidaire ou d'aide médicale d'État). Pour ces personnes, une demande de complément peut alors devenir un obstacle insurmontable, faute d'aide rapide d'une travailleuse sociale.

Nombreuses sont les personnes qui demandent de l'aide simplement pour **accéder à des services publics**. Pour les personnes les plus précaires, des courriers d'orientation vers des accueils de jours, distributions alimentaires, permanences juridiques, etc. sont souvent nécessaires. Cela rend les personnes dépendantes des délais et disponibilités des travailleur·euses sociales pour accéder à des biens et services de première nécessité.

Dans ce contexte, **le travail social se marchandise**. À la place des guichets d'information dans les institutions ou des travailleur·euses sociales, de nombreuses structures privées ont vu le jour ces dernières années. Celles-ci promettent aux personnes de les aider dans leurs démarches (principalement de régularisation) ou même simplement à prendre rendez-vous avec la préfecture ou d'autres administrations publiques. Certaines « prestations » sont vendues de 60€ jusqu'à plus de 1500€, par exemple pour déposer des documents via les plateformes d'État, telles que Démarches Numériques ou ANEF (Administration numérique pour les étrangers en France).

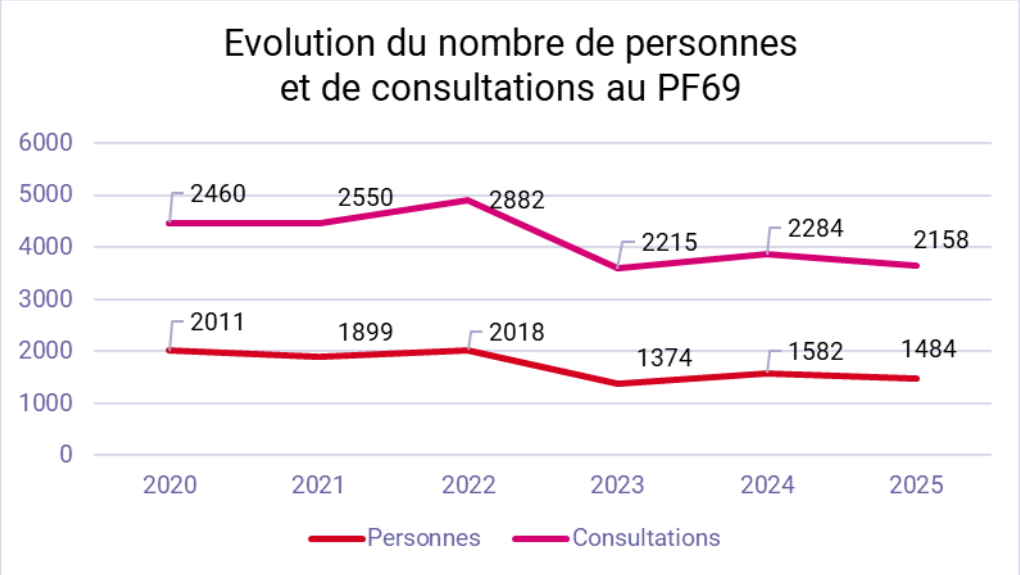
Le second motif de rendez-vous en permanence sociale concerne l'hébergement ou le logement avec 25% des situations pour 2025.
Le manque de place de logement et d'hébergement demeure un problème majeur dans l'accompagnement des usager·es. Le durcissement des critères d'accès aux centres d'hébergement et la hiérarchisation selon les vulnérabilités des personnes les précarisent davantage.
Malgré un lien et des alertes auprès des services de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) ou la Maison de la veille sociale (MVS) via le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), **très peu d'orientations aboutissent**. Une seule usagère victime de violence conjugale a pu obtenir une place d'hébergement, après plus de 6 mois d'attente pour intégrer un dispositif adapté. D'autre part, en 2025, toutes les femmes seules pour qui nous avons fait des demandes d'hébergement, de logement ou de mise à l'abri ont subi des violences dans la rue.

Finalement, **10% des demandes émanant des usager·es concernaient l'emploi ou la formation**. La majorité de ces demandes était liée à des **ruptures momentanées de droit au travail,** dans l'attente de renouvellement de titre de séjour.

Pour l'accompagnement de toustes, l'accès à de l'**interprétariat par téléphone** est une grande chance. Si les outils informatiques sont d'une grande aide dans la traduction, la spontanéité d'un échange avec interprète permet de s'assurer que les personnes aient bien toutes les informations, et surtout leur laisse l'espace de poser leurs questions.

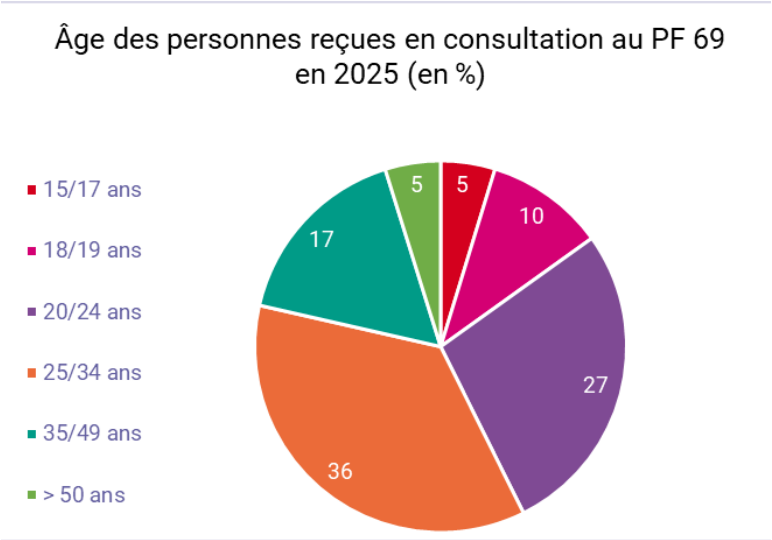
LES CONSULTATIONS MÉDICALES

En tant que CSES, le Planning Familial du Rhône met en place des consultations médicales. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4,5 jours, et sont assurées par deux médecins et une sage-femme salariées. En 2025, nous comptions 2 à 3 mois de délai pour proposer un rendez-vous. Pour réduire cette attente, nous avons balisé des places d'urgence chaque semaine, et nous avons un système de liste d'attente pour compléter les créneaux libérés par des annulations de dernière minute.
En 2025, nous avons réalisé **2 158 consultations** pour **1 484 personnes différentes**, ce qui est sensiblement similaire à 2024. Nos spécificités sont la réalisation d'IVG médicamenteuses et l'accompagnement des personnes transgenres.



Profil des patient·es

En 2025, la plupart des personnes reçues sont encore des femmes et la part de moins de 25 ans continue de diminuer – tout en restant majoritaire (41% de l'effectif en 2025). Cette baisse relative de la proportion de personnes jeunes reçues au CSES est vraisemblablement due aux évolutions législatives qui facilitent l'accès à la santé sexuelle dans le droit commun pour les moins de 26 ans. Par ailleurs, nous suivons certaines personnes dans le temps, notamment pour leur suivi gynécologique, car elles trouvent au PF 69 un accueil inconditionnel, dans une approche bienveillante et confidentielle : la moyenne d'âge de notre file active augmente donc peu à peu.

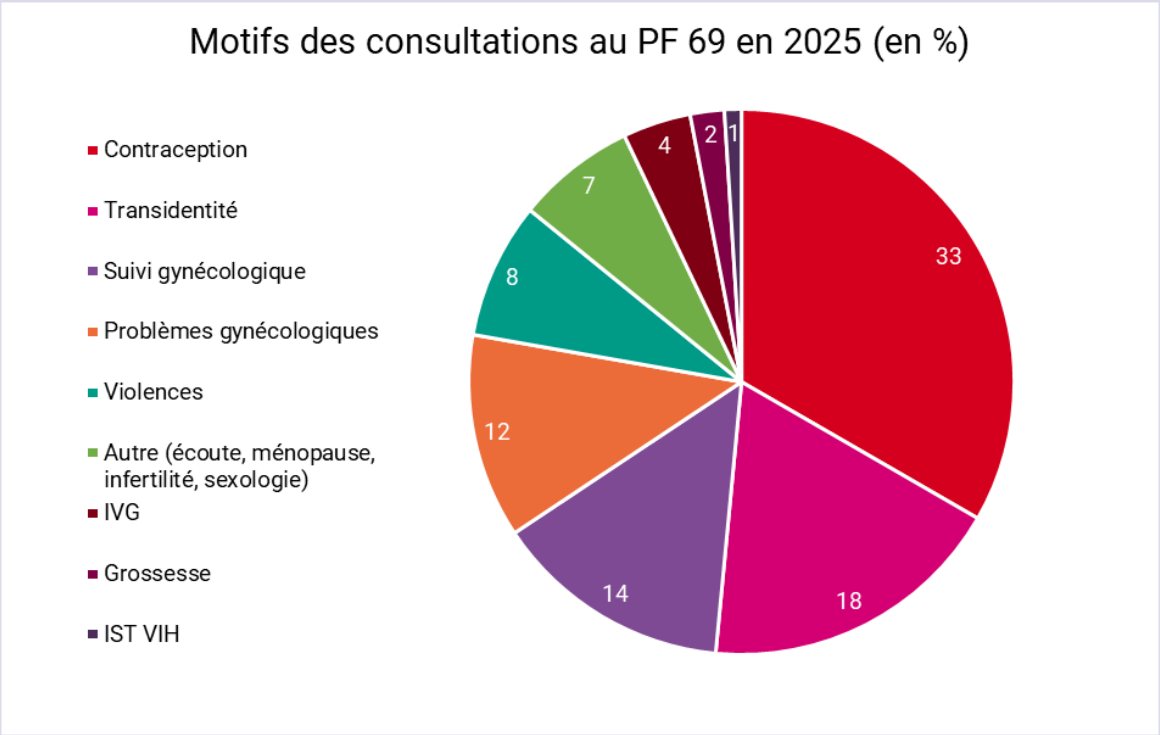




En 2025, nous avons adapté notre logiciel pour mieux refléter la réalité, notamment pour les personnes non binaires, qui représentent ainsi 1% des personnes reçues en consultation au CSES. Nous accueillons néanmoins quelques hommes cisgenres, qui viennent majoritairement pour des consultations de contraception testiculaire (31 RDV en 2025, 27 en 2024, 32 en 2023), pour des bilans d'infertilité ou demande d'informations et traitement des IST.

Motifs des consultations

Nous avons choisi cette année de donner à voir l'ensemble des motifs abordés en consultation, qu'il s'agisse de la demande initiale de la personne ou bien de ce qui apparaît au fil du rendez-vous. Cela explique la forte augmentation des violences, qui sont bien souvent évoquées en seconde intention, et que les soignantes dépistent par un questionnement systématique.



Les évolutions des motifs d'année en année sont les suivantes :

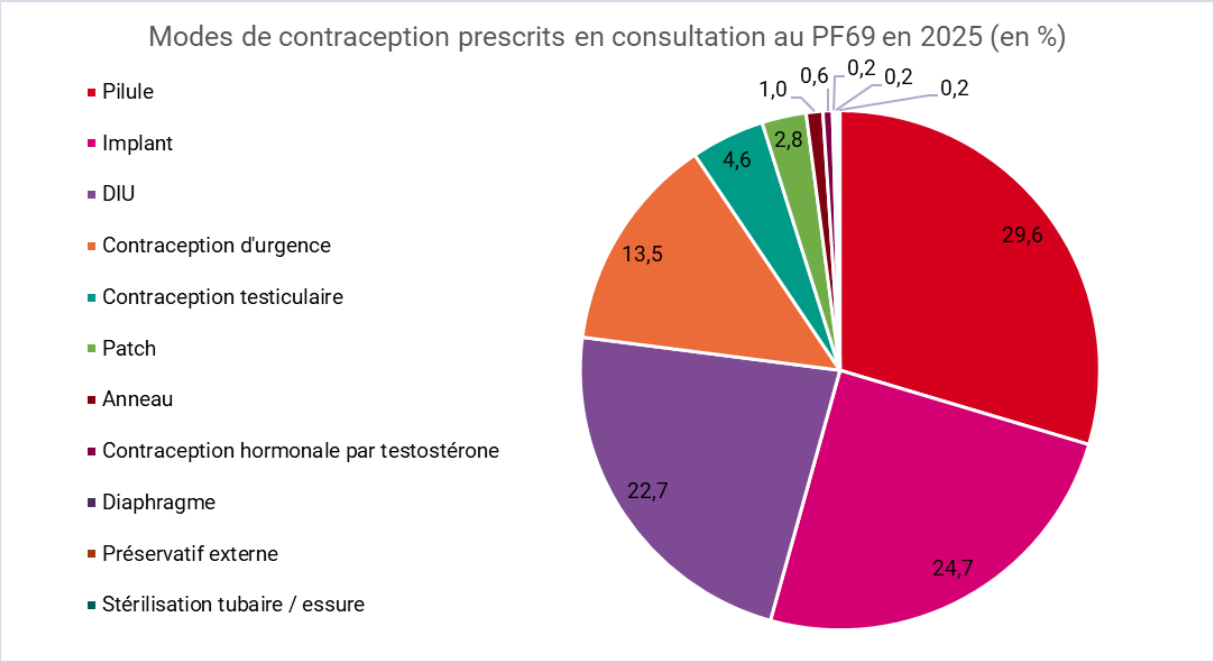
- La contraception 33% (proportion stable d'année en année),
- La transidentité 18% (20% en 2024, 19% en 2023),
- Le suivi gynécologique 14% (17% en 2024 et 2023),
- Les problèmes gynécologiques 12% (11% en 2024, 5% en 2023),
- Les violences 8% (1% en 2024),
- L'IVG 4% (3% en 2024, 5% en 2023),
- La grossesse 2% (2% en 2024, 6% en 2023),
- Les IST / VIH 1 % (2 % en 2024).

D'autre part, en 2025, l'accompagnement des personnes trans se stabilise : nous avons suivi 123 personnes, pour 344 rendez-vous sur l'année. Cela correspond à nos possibilités d'accueil : nos deux médecins peuvent répondre aux besoins spécifiques de ce public, ayant été formées dans un diplôme interuniversitaire dédié.

Contraception

Parmi les demandes liées à la contraception, 30% sont relatives à la pilule (stable*), 25% à l'implant (-3 points*), 23% au DIU (dispositif intra utérin) (-2 points*), 13 % la contraception d'urgence (+3 points*) et 5% concernent la contraception dite « testiculaire » (stable*).

**Comparaison par rapport à 2024.*



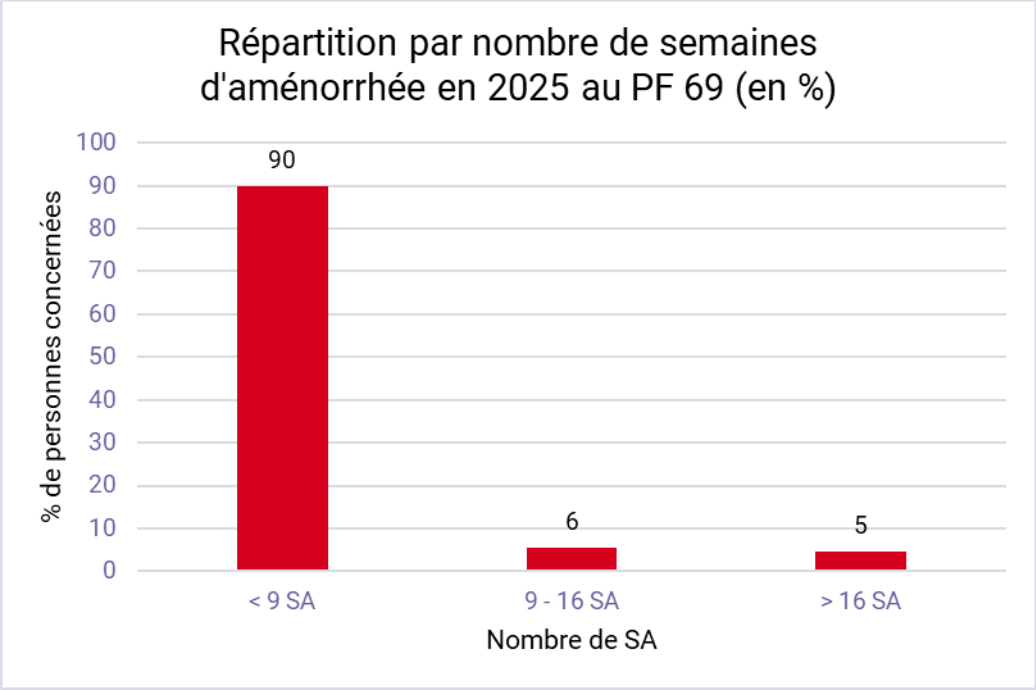
Accueil des personnes en situation de précarité

En 2025, nous recevons encore en consultation médicale une part importante de personnes en situation de précarité (30%) : 14% des personnes reçues ont recours à la complémentaire santé solidaire (CSS), 8% bénéficient d'une prise en charge du ticket modérateur par le PF 69, 4% ont recours à l'aide médicale d'État (AME), et 5% sont non assurées sociales. Les personnes ayant accès à la sécurité sociale et à une mutuelle (hors CSS) représentent 70% des personnes reçues. Il est à noter que parmi ces personnes assurées sociales, certaines peuvent être précarisées pour d'autres motifs (chômage, sans-abrisme, pathologie psychiatrique, etc.).

Pour les personnes en situation de précarité, il est courant que les consultations aient plusieurs motifs, du fait de la difficulté d'accès au parcours de soins classique. En outre, de nombreuses consultations sont réalisées avec un interprétariat téléphonique : en 2025, près de 60 % de nos appels à ISM interprétariat sont effectués par l'équipe soignante du PF 69 ; cela représente 50 entretiens dans 15 langues différentes.

FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DEMANDE D'IVG

En 2025, nous avons reçu dans notre centre 386 personnes dont la demande était d'interrompre leur grossesse. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à l'an passé (372 personnes en 2024).
Nous continuons d'orienter très régulièrement par téléphone les personnes vers les CIVG et les professionnel·les conventionné·es en ville, qui sont de plus en plus nombreux·ses. Cela nous demande un travail de partenariat important et permet aux personnes concernées de trouver des ressources au plus proche de chez elles.
L'âge des personnes reçues pour ces demandes reste à peu près stable d'une année sur l'autre : en 2025, 10% sont mineures, 61% ont entre 18 et 25 ans, et 28% ont plus de 25 ans.



Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée est renseigné :

- **90% concernaient une grossesse inférieure à 9SA,**
- 5% concernaient une grossesse se situant au-delà du terme légal en France.

En interne, le Planning familial du Rhône a entamé une réflexion sur la mise en place d'une cagnotte pour les personnes en délais dépassés. Il a également intégré dans son projet associatif une réflexion sur la pratique des échographies à Villeurbanne (mais à ce jour, nous n'avons pas obtenu de financement pour l'achat d'un échographe permettant notamment de réaliser sur place les échographies de datation).

Les IVG médicamenteuses

Le nombre de personnes reçues pour réaliser une IVGM au Planning familial du Rhône est assez stable : **46 en 2025** (52 en 2024, 53 en 2023, 43 en 2022). Parmi ces 46 personnes, 33 ont effectivement réalisé leur IVGM dans notre CSES ; les 13 autres ont soit été exclues de notre protocole – pour des raisons médicales ou matérielles – ou bien ont finalement choisi la méthode instrumentale.
Les tranches d'âge des personnes accompagnées pour une IVGM au PF 69 en 2025 sont les mêmes que celles retrouvées dans les statistiques nationales.

L'accompagnement des mineur·es en demande d'IVG

Le PF 69 forme et anime un **réseau d'accompagnateur·ices bénévoles de mineur·es en demande d'IVG**, n'ayant pas de référent·e majeur·e en mesure de les accompagner dans leurs démarches, notamment à l'hôpital.
Les formatrices sont une conseillère conjugale et familiale de l'équipe salariée et une bénévole ayant réalisé des accompagnements. En 2025, **15 nouvelles personnes ont été formées** ; 11 d'entre elles ont exprimé le souhait de rejoindre le réseau bénévole, qui comptait déjà une quarantaine de membres actives.
Cette formation permet d'acquérir des connaissances de base sur les démarches d'IVG (cadre légal, éléments de contexte sociologique, aspects médicaux de base et aspects pratiques). Elle vise aussi à travailler la posture d'accompagnement (travail sur les compétences d'écoute, de non jugement, juste distance).
En 2025, 21 jeunes femmes ont fait appel à ce réseau (18 en 2024).

Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG

Le Planning familial du Rhône est historiquement repéré comme une association majeure dans la défense du droit à l'IVG. À ce titre, nous sommes invitées à participer et à apporter notre **expertise militante et de terrain** dans différentes instances.

L'un de ces espaces est le **groupe de travail « accès à l'IVG » coordonné par PLEIRAA (Plateforme d'Expertise IVG Région Auvergne Rhône Alpes)**. Ce groupe a pour objectifs de réaliser une veille pour améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG, au niveau régional, et de favoriser les liens institutionnels autour de cette activité. Le groupe réunit une quinzaine de personnes environ : des professionnel·les travaillant en Centres d'IVG hospitaliers publics ou privés, les Plannings Familiaux, les réseaux de périnatalité de la région, les CSES de la Métropole de Lyon, la référente médicale périnatalité et pédiatrie de l'ARS. Lors de la **journée PLEIRAA de mars 2025** réunissant près de 200 personnes, deux collègues CCF et une collègue sage-femme sont intervenues au nom du PF autour des différentes **orientations possibles pour les personnes dont les grossesses sont supérieures à 16 SA.**

Nous participons également au **groupe d'optimisation des relations entre CSES, EVARS et CIVG.** Ce groupe rassemble des CSES de la Métropole, hospitaliers ou associatifs, des EVARS et des CIVG.Les objectifs de ce groupe, qui s'est réuni une fois par trimestre en 2025 dans une des structures participantes, sont :

- D'améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG dans le Rhône.
- De favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.
- De permettre aux différent·es professionnel·les (soignant·es, personnels sociaux, administratifs) accompagnant les personnes dans l'accès à l'IVG de se coordonner, d'échanger sur leurs pratiques et de tendre à leur harmonisation, de mutualiser leurs questionnements, de prendre connaissance des évolutions des lois, de mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements et les pistes pour y répondre.

Groupe de paroles post IVG

Le PF du Rhône a décidé, depuis septembre 2025, de proposer des **groupes de paroles post IVG**. En effet, de tels groupes n'existent pas à ce jour à Lyon et l'IVG reste un thème central parmi nos missions. Ce besoin avait par ailleurs pu être identifié lors d'entretiens individuels. Cela nous permet donc de **proposer un espace d'écoute différent**, pendant lesquels il est possible d'échanger sur ses émotions, de s'approprier son histoire, de s'appuyer sur les ressources de chacune, de sortir de l'isolement, de la solitude et de la culpabilité parfois ressentis.

Cette année, ces groupes sont proposés tous les 2 mois, sur une durée d'une heure trente et sont co-animés par deux CCF. Ils sont ouverts à toute personne ayant vécu une ou des IVG, quel que soit le temps qui s'est écoulé depuis. Il est possible d'y participer de manière ponctuelle ou plus suivie, mais une inscription est demandée. Les deux premiers groupes ont permis d'accueillir 6/7 personnes. Nous avons été touchées par l'émotion et la sororité que nous avons ressenti lors des échanges entre ces personnes réunies autour d'un même sujet, mais avec des vécus différents.

Cela nous conforte dans l'envie de poursuivre ces groupes qui ont trouvé leur place au sein de notre association. Toutefois, sans financements dédiés, nous ne serons pas en mesure de les développer autant que ce qui pourrait être nécessaire.



Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

Le Planning familial du Rhône travaille chaque année à :

- Assurer une **veille sur l'accès au droit à l'avortement** dans le Rhône.
- Porter des revendications pour **améliorer le choix et l'accès à l'IVG**.
- Organiser des événements et des **mobilisations autour du droit à l'avortement**.

Nous avons, entre autres, **dénoncé la tenue d'une conférence anti-avortement le 19 février 2025** au café associatif culturel le Simone (Lyon 2). Cet évènement intitulé « Tu ne tueras point ? Réflexions actuelles sur le 5ème commandement » donnait la parole à Matthieu Lavagna, auteur d'un ouvrage anti-avortement qui reprend des argumentaires anti-choix bien connus, comme ceux de la fondation Jérôme Lejeune. Cet évènement s'inscrit dans une dynamique bien identifiée par le Planning : celle d'utiliser des leviers participatifs, comme des conférences ouvertes, en mobilisant le vocabulaire des droits humains pour diffuser un propos réactionnaire et faire circuler de fausses informations sur l'IVG et ses supposées conséquences négatives. En plus d'un communiqué de presse pour dénoncer ces mécanismes, un rassemblement a eu lieu devant le café Simone.

Sur la même thématique, **en avril 2025, le Collectif droits des femmes 69 (CDF69) s'est opposé à la marche dite « pour la Vie » organisée par les anti-choix**. Même si ce droit à l'IVG a été inscrit dans la Constitution, nous constatons qu'il est encore attaqué de toutes parts. Tant qu'il en sera ainsi, nous continuerons de rappeler nos revendications :

- Un accès sûr et gratuit à l'avortement partout et pour toustes
- Le choix de poursuivre ou non une grossesse
- Le choix des méthodes d'IVG et le droit d'avorter sans douleur
- Le droit à disposer de nos vies et de nos corps de manière autonome
- La fin de la stigmatisation de l'IVG notamment telle qu'elle est organisée par les antichoix et leurs relais dans le monde médical et dans l'accompagnement social
- L'accès à tout âge de la vie à une éducation au consentement, au corps, à la santé sexuelle et reproductive.

Le Planning Familial du Rhône est également intervenu lors d'**évènements partenaires** pour faire des ponts entre les luttes passées et actuelles :

- Nous sommes intervenues lors de la **projection** du film « *Regarde, elle a les yeux grands ouverts* » à la Bibliothèque de la Part-Dieu en novembre. Ce documentaire suit un groupe de femmes et leurs proches, à la fin des années 70 : elles et ils militent au sein du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception). C'est le récit d'un accès à l'autonomie de choix en santé sexuelle et reproductive.

- Nous avons poursuivi notre travail de mémoire des luttes, en créant une version physique de notre **exposition** « *Les luttes pour l'avortement à Lyon et Villeurbanne* ». Celle-ci est le résultat d'un travail collectif mené à partir des archives de notre association. Elle a pour objectif de montrer la diversité des combats pour l'avortement dans notre ville et de partager cette histoire méconnue. L'exposition a été présentée en mars au CCVA de Villeurbanne et en octobre à l'hôtel de la Métropole.

- Un travail pédagogique a également été poursuivi sur les **réseaux sociaux** pour informer sur les méthodes d'IVG et sur les sites d'information fiables.
- La mairie de Corbas a organisé le 8 mars un **café-débat** ouvert au grand public, lors duquel le Planning est intervenu pour échanger autour de l'avortement, mais aussi de manière générale sur les sujets relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- En avril, le Planning a tenu un **stand** en parallèle de l'exposition de Juliette Treillet, photographe qui explore les ressentis ambivalents qui peuvent suivre un avortement.
- En interne, une dizaine de militantes se réunissent régulièrement pour travailler sur deux chantiers relatifs à l'IVG : la mise en place d'une **cagnotte** permettant de soutenir financièrement les personnes devant avorter à l'étranger car elles ont dépassé le délai légal en France et la **réflexion autour des mouvements anti-choix dans le monde**, afin d'en approfondir notre connaissance et donc nos moyens de les contrer.

Enfin, deux **dates symboliques** ont été marquées par notre association en 2025 :

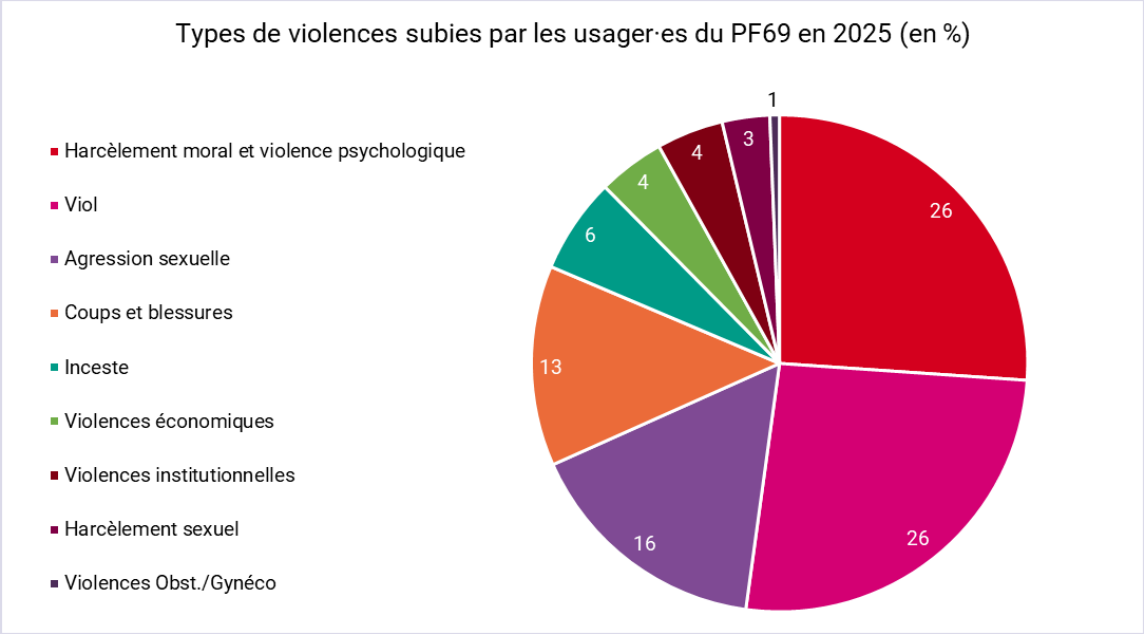
- Nous avons tracté et communiqué avec le CDF69 le **17 janvier** pour l'anniversaire de la loi légalisant l'avortement en France. A cette occasion, nous avons appelé à nouveau à signer l'ICE (Initiative Citoyenne Européenne) pour garantir l'accès à l'IVG en Europe.
- Nous avons participé à une action die-in devant l'Hôtel-Dieu le **28 septembre** à l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement.



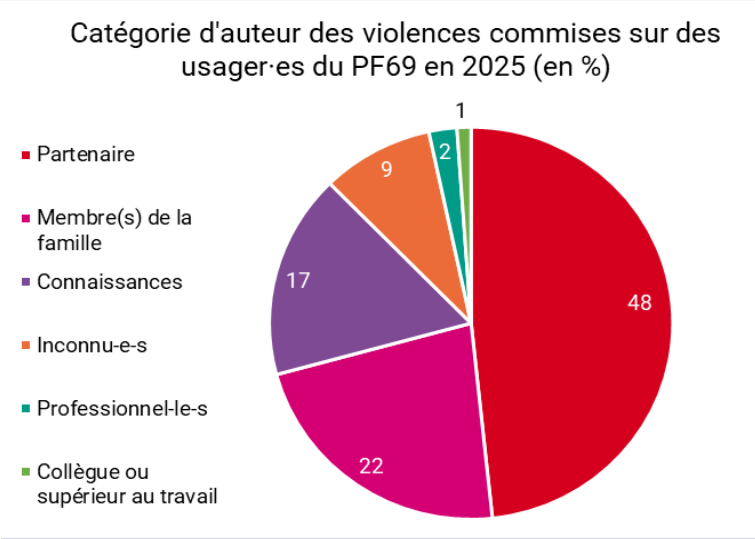
Affichage de notre exposition sur les luttes pour l'accès à l'IVG à Lyon et à Villeurbanne au CCVA en mars 2025 (photo Ville de Villeurbanne).

FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIVANT OU AYANT VÉCU DES VIOLENCES

Lors des entretiens d'écoute, il est de plus en plus fréquent que les usager·es nous parlent de violences subies dans leur vie actuelle ou passée. Notre sensibilité féministe et nos compétences en écoute active centrée sur la personne font que nous relevons très souvent des faits de violence dans leur récit, qu'elles soient verbalisées ou non par les personnes concernées. Nous avons dénombré **370 situations de violences en 2025.**



98% des personnes victimes de violence reçues en entretien sont des femmes.



À 48%, les auteurs sont les partenaires ou ex-partenaires des personnes victimes et **dans la très grande majorité des cas (71%), les auteurs des violences sont des personnes proches** (famille / conjoint ou ex-conjoint).
Les différentes violences s'exercent le plus souvent dans la relation de couple, **à 92% au domicile de l'auteur et/ou de la personne victime**. Dans 78% des cas, les personnes victimes ont évoqué lors des entretiens des **violences répétées.**

De plus, **42% des personnes reçues ont subi plusieurs types de violences.**

Enfin, en 2025, plus **d'un tiers (38% vs. 31% en 2024) des personnes qui ont évoqué des faits de violences en entretien sont venues spécialement nous voir pour parler de cela**. Cette proportion ne cesse d'augmenter, ce qui montre que le Planning familial du Rhône est de plus en plus un lieu repéré pour aborder ces questions.

Dans un contexte marqué par des révélations largement médiatisées — prise de parole de Judith Godrèche, le mouvement #MeToo Garçons, les agissements de l'Abbé Pierre ou encore le procès de Dominique Pélicot — l'opinion publique manifeste une attente forte de réponses politiques ambitieuses.
Les témoignages recueillis auprès de nos usager·es montrent régulièrement que l**es violences subies aujourd'hui ravivent aussi des questionnements liés à celles vécues durant l'enfance**. Dans cette perspective, nous poursuivons nos formations en psychotraumatologie avec le Cercle des compétences et participerons prochainement aux journées de l'Association francophone du trauma et de la dissociation. L'objectif est de **garantir un accueil toujours plus sécurisant, professionnel et adapté, ainsi qu'une orientation pertinente** des personnes concernées.

La **CIIVISE** (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) met en lumière des retards significatifs et des blocages institutionnels : absence de réponse officielle du gouvernement à son rapport, application tardive de dispositifs pourtant existants, comme l'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école prévue depuis 2001. Ces lenteurs entravent l'émergence d'une véritable culture de protection de l'enfance. Le rapport insiste sur la nécessité de **faire de la prévention une priorité**, au-delà de la seule réparation des victimes, en développant une vigilance collective en amont des violences. Le Planning familial s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en maintenant des dispositifs d'écoute et d'orientation, tout en poursuivant ses actions locales de sensibilisation.

Les données produites par Ipsos confirment que les violences sexuelles incestueuses en France sont massives, systémiques et largement invisibilisées. Le traumatisme explique en partie le silence prolongé des victimes, souvent pendant de nombreuses années. Dans ce contexte, **nous poursuivons notre engagement dans la diffusion d'informations et la formation du grand public**.

Enfin, ce texte souligne l'urgence de mettre en œuvre un plan national de lutte contre l'inceste, attendu depuis 2004, alors même que 80% des enfants victimes de violences sexuelles le sont dans le cadre familial. Encore trop peu financée, la prévention constitue pourtant un levier essentiel pour combattre ce phénomène central dans les témoignages recueillis par la CIIVISE. Nous partageons pleinement ce constat et en relayons la nécessité.

Des mobilisations publiques pour sensibiliser aux violences, à leur prévention et à l'accompagnement des victimes

La lutte contre les violences reste en 2025 une thématique forte de nos mobilisations.
La Journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelle, a été un moment de mobilisation important. Le Planning familial du Rhône a organisé le 22 novembre avec les autres membres du Collectif Droits des Femmes 69 une manifestation qui a rassemblé 6 000 personnes, signe que la lutte contre les VSS mobilise bien au-delà des organisations.

Ce jour là, Super Féministe a mené son **opération annuelle « Chaussures Rouges » pour dénoncer les féminicides.** Depuis le 1er janvier 2025, 151 femmes avaient déjà été victimes de féminicides. Le groupe a déposé autant de paires de chaussures rouges sur les marches du Palais de Justice de Lyon, femmage rendu aux victimes et dénonciation du manque de moyens pour prévenir et prendre en charges ces violences.



Action « chaussures rouges » de SuperFéministe le 22 novembre 2025 devant le palais de Justice de Lyon.

Une **soirée d'échanges autour des violences gynécologiques et obstétricales** au Palais du travail de Villeurbanne a également eu lieu le jeudi 27 novembre 2025. Une exposition participative a permis aux personnes présentes de témoigner de leurs vécus (bons et mauvais) des consultations gynécologiques et de lister des solutions face aux violences. Une **table-ronde** avec Mélanie, sage-femme au PF69, et Swan, sexologue, a ensuite été l'occasion de retracer l'historique de la politisation de ce sujet, d'aborder les bonnes pratiques en consultation et les combats qu'il reste à mener pour un changement systémique.



Fresque participative sur les violences obstétricales et gynécologiques lors de la soirée du 27 novembre 2025.

Co-portage du projet Maison des femmes à Lyon

Ouverte depuis novembre 2024, c'est véritablement en 2025 que l'activité de la **Maison des Femmes de Lyon** s'est pleinement développée. Le Planning Familial du Rhône, en tant que **membre cofondateur du collectif associatif**, a pu s'engager dans les activités de la Maison des Femmes, à travers la participation aux conseils d'administrations réguliers et aux évènements organisés.

Le conseil d'administration a ainsi été occupé tant **sur le plan salarial** par le recrutement et l'évolution des postes existants que **sur le plan du fonctionnement** (ajustement de l'activité et de l'accompagnement des femmes dans les trois parcours, rendez-vous partenariaux). À titre d'exemple, la question des présentations spontanées, qui contreviennent au principe d'adressage au fondement du fonctionnement initial de la Maison des Femmes, a pu être discutée en perspective d'une meilleure gestion.

La question de l'**inclusion de publics vulnérabilisés** (comme les femmes handicapées ou les femmes âgées), centrale en 2024, s'est confirmée en 2025 par l'analyse des chiffres issus de l'activité. Cet axe de travail est devenu prégnant en 2025 et s'est concrétisé, tant par l'initiation de **partenariat** avec des structures existantes (le Centre Intim'Agir pour les questions relevant du handicap par exemple) que par l'organisation d'un **évènement en 2025 pour le 25 novembre, intitulé « Vers une protection effective pour tous·tes :**

comment lutter contre les violences sexistes et sexuelles sans oublier personne ? ». Cet évènement, porté par le collectif associatif Maison des Femmes et le **Festival Brisons le Silence (Filactions)**, a permis de rassembler autour d'une table ronde des professionnel·les de structures non présentes à ce jour au sein du collectif associatif Maison des Femmes (Centre Intim'Agir, Au Tambour, Passerelles Buissonnières, la Toile), accueillant des publics spécifiques peu présents à ce jour à la Maison des Femmes (personnes trans, femmes migrantes et exilées, femmes handicapées.). Le Planning était associé à l'évènement par l'animation de la **table ronde,** ainsi que la présence de militantes et membres du conseil d'administration dans le second temps de l'évènement, via la tenue d'une **table de presse**.

Plusieurs chantiers sont à venir pour 2026 et ont tous un lien avec la **construction d'un projet associatif** qui puisse guider la structure dans ses objectifs sur les années à venir. À travers ce projet associatif, sont notamment visées l'élaboration d'une culture professionnelle et associative à la Maison des Femmes et la formation des salarié-es de la Maison des Femmes à certains enjeux spécifiques (accueil des personnes trans, des personnes handicapées). Le collectif associatif de la Maison des Femmes souhaite pour cela bénéficier de l'aide et du savoir-faire déjà-là des associations fondatrices du collectif en 2026.



Prise de parole sur le sujet des violences sexistes et sexuelles lors de la table ronde du 25 novembre 2025 à la MJC Montchat.

ÉDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHÔNE

LES ACTIONS COLLECTIVES D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE

Nous réalisons chaque année de nombreuses actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Celles-ci prennent différentes formes : séances collectives de discussion et d'information en milieu scolaire ou structure socioculturelle et d'insertion, stands d'information ou de prévention, conférences, tables-rondes, ou encore visites des locaux du Planning familial du Rhône.
En 2025, le Planning familial du Rhône a réalisé **89 actions** d'éducation à la vie affective et sexuelle ou de sensibilisation **auprès de 1 688 personnes** dans la Métropole de Lyon[3].
Ces actions sont réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives partenaires du territoire : nous ne parvenons pas à répondre à toutes les demandes qui nous parviennent et réorientons souvent vers d'autres structures portant ce type d'actions. Chaque action constitue toutefois une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu les CSES-EVARS et pour réaliser un travail d'éducation et de prévention.

Dans des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur

L'équipe d'animation salariée qui intervient sur la Métropole de Lyon a réalisé **une grande partie de ses interventions collectives en milieu scolaire, et plus particulièrement en collèges et lycées**. Les objectifs de ces interventions sont de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle. En 2025, l'équipe a réalisé **40 séances en milieu scolaire auprès de 512 jeunes**. Toutes ces séances ont été réalisées dans les collèges et lycées de Villeurbanne à proximité de notre centre de santé sexuelle.
Fin 2025, la conseillère conjugale et familiale chargée de la coordination et de la coanimation de ces actions d'EVARS dans l'éducation nationale est partie à la retraite. Nous avons fait le choix difficile de ne pas la remplacer en raison d'un contexte budgétaire tendu pour notre association. Nous espérons en 2026 obtenir de nouveaux financements

3 Ces chiffres ne comprennent pas les actions menées par le programme « Handicap et Alors ? » (voir p.62)

nous permettant de recruter un binôme supplémentaire afin de reprendre à la hausse notre activité dans les collèges et lycées. Dans l'attente de ces financements, le binôme chargé des interventions collectives hors éducation nationale maintient quelques partenariats avec des établissements scolaires du territoire.

Dans les structures socio-éducatives, socioculturelles et d'insertion

En 2025, **21 séances ont été réalisées auprès de 184 personnes** du territoire. Nous sommes intervenues dans 10 structures, actives dans les champs de la protection de l'enfance, la précarité, l'exil ou la jeunesse.

Focus sur une intervention à Forum réfugiés

Le 15 juillet 2025, nous sommes intervenues au sein de deux pôles de l'association Forum réfugiés, qui accompagne les personnes vers l'emploi et le logement. Dans le cadre de leur programme de maintien au logement, les éducateurices proposent des ateliers mensuels thématiques. C'est dans ce contexte qu'iels ont fait appel à nous pour animer un atelier de 1h30. **Nous avons présenté le Planning Familial à l'aide de pictogrammes conçus spécialement pour cette intervention.** Les personnes présentes parlaient différentes langues, donc nous avons adapté nos supports : pictogrammes, photos thématiques et photos de nos locaux pour que les personnes se représentent où elles peuvent être accueillies. Nous avons également apporté des **brochures en plusieurs langues** que nous avons pu présenter en fin de séance. Des personnes de la structure étaient présentes pour **traduire de vive voix et en direct,** en arabe et en anglais. Nous avons également orienté les personnes et les professionnelles vers deux sites qui proposent des supports en diverses langues : « zanzu.be », et « tonplanatoi.fr » du Planning Familial de Nouvelle Aquitaine.



Sensibilisation, accompagnement et partage de pratiques auprès de professionnel·les

Les interventions collectives nécessitent une **rencontre systématique avec les équipes pédagogiques,** pour définir ensemble les objectifs des interventions, présenter le Planning familial du Rhône et notre approche de l'éducation en santé sexuelle. Ces rencontres permettent également de **refaire le point sur les droits en santé sexuelle et les dispositifs existants**. Cela représente des échanges avec **une centaine de personnes** travaillant dans **une vingtaine de structures.**

Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation

Les interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle par l'équipe salariée sont complétées par des **actions de « sensibilisation »,** réalisées par des bénévoles ou des salariées. Ces actions, **à destination du grand public**, peuvent prendre différentes formes :

- **Stands d'information** sur la santé sexuelle, les dispositifs et ressources en santé sexuelle, le Planning familial et l'histoire des luttes pour les droits reproductifs et sexuels.
- **Stands de réduction des risques**, notamment en **milieu festif :** information sur les risques liés à la vie affective et sexuelle, dont les risques de grossesses, les IST, les violences, etc.
- **Conférences, tables-rondes,** etc.

Elles ont pour point commun l'objectif de **faire connaître le Planning familial du Rhône et, plus généralement, les services de santé sexuelle du territoire**, ainsi que d'apporter un **premier niveau d'information aux personnes**, sur des thématiques variées : santé sexuelle, réduction des risques, militantisme féministe, histoire des luttes féministes locales, approches d'éducation à la vie affective et sexuelle, etc. En 2025, près de **900 personnes ont été rencontrées dans le cadre de ces actions.**

Focus sur les sensibilisations à destination des professionnel·les

Dans le cadre d'un projet expérimental soutenu par la Cité éducative de Villeurbanne, nous avons mené **quatre séances de sensibilisation** au 1er semestre 2025. Ce projet pilote a été monté suite au constat que **certain·es professionnel·les du territoire ne sont pas toujours familiers des droits des mineur·es et des majeur·es en santé sexuelle, ni des dispositifs d'accompagnement. Iels sont en demande de ressources et formation** à ce sujet puisqu'elles sont les premières personnes à accompagner les publics au quotidien. En effet, malgré les nouvelles lois ayant pour objectif un meilleur accès aux matériels de prévention (préservatifs par exemple), les IST sont aujourd'hui en recrudescence chez les 18-25 ans. Les 12-25 ans sont également un public particulièrement touché par les violences dans les relations amoureuses, intrafamiliales, les violences sexistes, LGBTIphobes et sexuelles.

Les modules portaient sur les thématiques suivantes :

- **Module 1 – Santé sexuelle**

Objectifs : Construire une définition de ce que recouvre la santé sexuelle, réactualiser les connaissances (grossesse non prévue, IST-VIH, contraceptions), questionner les préjugés et freins à l'accès de certains publics à la santé sexuelle, réfléchir aux éléments aidants ou à éviter dans nos accompagnements professionnels

- **Module 2 – Sexe genre discrimination**

Objectifs : définir / comprendre les notions de genre, sexe et sexualité, comprendre le mécanisme / les origines des discriminations, travailler sa posture pour accueillir et orienter les personnes

- **Module 3 – Violences sexistes & sexuelles (VSS) - Niveau 1**

Objectifs : définir les types de VSS, comprendre leurs mécanismes, lecture féministe des violences, repères législatifs

- **Module 4 – VSS - Niveau 2** (repérage et orientation, posture)

Objectifs : prévenir les VSS, identifier les VSS et leurs mécanismes, repérer les VSS, sensibiliser à l'accueil, l'écoute et l'orientation

Nous avons reçu entre 11 et 14 participant·es par module, venant de structures différentes. Ces séances ont permis **des rencontres entre professionnel·les, du partage d'expériences, de pratiques menant à une réflexion collective sur les postures professionnelles, les besoins individuels, collectifs et institutionnels**. Ces temps ont aussi permis de mettre en lumière les besoins de formations et d'approfondissement de certaines thématiques, de sortir de l'isolement certain·es professionnel·les et renforcer nos maillages partenariaux.

Focus sur le festival « Mon cœur, mon corps, mes choix »

Le 18 janvier, le PF69 était présent au **festival sur l'EVARS** organisé par l'institut **Egaligone** à Villeurbanne. Cet événement qui mêlait table-rondes, ateliers, théâtre et chant, a été une belle réussite, avec plus de **300 personnes présentes.**

Deux membres du CA ont co-animé la **table-ronde «Pour une réelle éducation à l'école»** avec l'ALS et Dr Kpote. Elles ont parlé des enjeux de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et des combats pour obtenir des programmes à la hauteur de ces enjeux. Elles ont également présenté nos interventions en milieu scolaire et notre approche issue de l'éducation populaire.

Ce moment s'est terminé sur **nos souhaits pour l'éducation à la sexualité** : plusieurs séances par année dès le plus jeune âge, une prise en charge globale par les établissements des enjeux d'égalité de genre et de lutte contre les discriminations et, bien sûr, plus de moyens pour les associations !



Table-ronde "Pour une réelle éducation à l'école" au festival « Mon cœur, mon corps, mes choix » du 18 janvier 2025 (photo Egaligone)

Focus sur les stands de réduction des risques en milieu festif

Le Planning familial du Rhône propose depuis plusieurs années à ses militant·es de participer à la tenue de stands de réduction des risques (RDR) en milieu festif. Depuis 2021, il existe un **réseau de personnes formées au PF69 qui sont sollicitées via une liste de mails pour tenir ces stands.**

La **formation « Tenir un stand de réduction des risques en santé sexuelle et VSS en milieu festif »** permet de renouveler chaque année ce réseau. En juin, 8 bénévoles de l'équipe RDR ont reçu une sensibilisation à la RDR "produits" par 2 salarié·es du Caarud RuptureS (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues). De leur côté, 7 salarié·es du Caarud avaient bénéficié quelques semaines plus tôt de notre formation annuelle "RDR santé sexuelle et VSS en milieu festif". En fin d'année, ce réseau a été renforcé d'une dizaine de personnes suite à la **formation "Militer au Planning Familial 69"**, qui comportait un volet "Présenter le Planning sur un stand". L'objectif est d'élargir le champ d'action de ce réseau pour répondre aux nombreuses demandes que nous recevons chaque année et d'autonomiser le groupe.

En 2025, l'équipe bénévole a animé 3 stands de RDR, touchant 110 personnes.

A titre d'exemple, nos bénévoles ont tenu un **stand au fort de Vaise, à l'occasion de la rencontre annuelle du dispositif "Un Chez Soi D'abord".** Ce programme permet à des jeunes souffrant de pathologies mentales d'avoir accès à un logement et à un accompagnement médico-social. Une trentaine de bénéficiaires et d'éducateurices venu·es de toute la France ont pu nous poser leurs questions sur la sexualité et les relations affectives, puis repartir avec des brochures et des stickers. Les deux autres stands ont eu lieu dans des **bars de la région lyonnaise**.





Exemples de brochures, d'outils et d'affiches utilisés lors des actions du PF69



Bar féministe sur le consentement au Bieristan le 12 avril 2025

Semaines d’informations sur la santé mentale (SISM)

Les SISM sont deux semaines incontournables en octobre pour promouvoir la santé mentale. Leurs objectifs : **informer sur la santé mentale, déstigmatiser les troubles psychiques, faire connaître les ressources**. Depuis 2024, le Planning Familial se mobilise en participant à la programmation de cet événement. En 2025, autour de la thématique **« Pour notre santé mentale, réparons le lien social »**, nous avons choisi de mettre en valeur les liens de sororité et d'adelphité.

Deux **« Café Sororité »** ont donc été proposés dans nos locaux au mois d’octobre. L’affichage d'une **galerie de portraits de femmes, de slogans et de luttes féministes** a permis à la trentaine de personnes venues nous rencontrer de déambuler librement dans les différents espaces et de faciliter la discussion avec les professionnelles présentes, sur les thématiques suivantes : orientations sexuelles, identités de genre, relations femmes - hommes, validisme, santé sexuelle, invisibilisation des minorités, etc.





LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

Le programme **« Handicap et alors ? »** est un programme national d'accompagnement global des personnes qui vise à créer les conditions favorisant l'accès aux droits sexuels pour les personnes en situation de handicap.
C'est un programme systémique en 4 axes interdépendants qui permet une prise en compte des besoins des personnes. Il vise à :

- Favoriser l'expression et l'autodétermination des personnes en situation de handicap en leur donnant des informations adaptées.
- Sortir de l'isolement, se confronter avec des pairs.
- Animer des groupes d'échange avec les parents/aidant·es pour qu'ils et elles puissent déposer leurs questionnements dans un espace non jugeant.
- Soutenir, former et outiller les professionnel·les pour qu'ils et elles puissent répondre de façon adaptée et satisfaisante aux personnes.
- Travailler avec l'institution sur le projet d'établissement, le règlement intérieur, les lois, le cadre.

En 2025, nous sommes intervenues auprès de **17 Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)** : 7 partenariats, commencés en 2024 ou plus tôt, ont été reconduits en 2025.
Nous avons également rencontré **32 professionnel·les de 19 structures différentes.** Lors de ces temps de rencontre d'environ 2h, nous présentons le Planning Familial et le programme « Handicap & Alors ? », recueillons la demande des professionnel·les, échangeons autour de leurs besoins et de nos modalités et possibilités d'intervention, présentons nos outils pédagogiques. En 2025, trois de ces rencontres ont donné lieu à des partenariats.

Axe 1 : En direction des personnes en situation de handicap

En 2025, nous avons réalisés 74 séances collectives auprès de 394 personnes. Cet axe est toujours très développé car il répond à un besoin bien identifié par nos structures partenaires. Ces temps collectifs permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou non, les questions de vie relationnelle, sexuelle et affective. Ils ont lieu au PF69 ou dans les établissements.
Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention en santé sexuelle.
- Échanger sur la rencontre, les relations sociales, les rapports femmes-hommes et la vie en institution.
- Prévenir et repérer les violences.
- Identifier les lieux et personnes ressources pouvant apporter des informations et des réponses à partir de leur environnement.

Cette année encore, deux tiers des personnes rencontrées sont des hommes. En 2025, 41% des personnes rencontrées lors des séances collectives ont 25 ans et plus. Sur les 12 structures partenaires, 8 accueillent exclusivement des adultes, 3 des mineur·es et des jeunes majeur·es, 1 des mineur·es uniquement.

Thèmes les plus abordés :

- L'affirmation et l'estime de soi, l'expression des émotions et l'identification des ressentis
- L'anatomie, la procréation, la grossesse et la naissance
- L'intimité, le consentement et les limites, les différentes relations et le respect / la confiance
- La rencontre amoureuse et sexuelle, les 1ères fois, le désir et le plaisir, la masturbation, la sexualité et le handicap, la pornographie et le travail du sexe
- Les stéréotypes de genre, l'orientation sexuelle et l'identité de genre
- La santé sexuelle, la gynécologie, le préservatif, la contraception et les IST
- La prévention des violences et la lutte contre les discriminations
- L'autonomie / la dépendance, la vie en institution et le validisme

En 2025, nous avons également réalisé **54 entretiens individuels**, qui ont eu lieu lors de **permanences** au sein de deux structures différentes : le Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME) Yves Farge à Vaulx-en-Velin et l'Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) Les Passerelles de la Dombes à Tramoyes. Ces structures accueillent respectivement des mineur·es / jeunes adultes jusqu'à 20 ans pour l'une et des adultes uniquement pour l'autre.

Ces **espaces d'écoute et de parole** sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie relationnelle, sexuelle et affective sans tabou, de pouvoir échanger avec des professionnelles extérieures qui ne les accompagnent pas dans leur quotidien, de s'échapper du groupe - omniprésent en institution. Cette année, avec la reprise des permanences à l'EAM, les personnes écoutées lors des entretiens individuels sont majoritairement des adultes de plus de 25 ans. La thématique la plus abordée est celle de la vie affective. Cela fait référence aux relations amoureuses et familiales, à la vie en institution, à la sexologie, aux émotions et sentiments et enfin à l'intimité.

Axe 2 : En direction des familles et aidant·es

L'objectif de cet axe est de permettre aux familles / aidant·es d'élaborer et d'assumer un positionnement respectant l'**autodétermination** de leur enfant ou de leur proche, tout en prenant en compte les **circonstances de dépendance liées au handicap**. Il s'agit de proposer un espace de parole, d'échange d'expériences, de partage de questionnements, d'accompagnement à la réflexion quant aux représentation liées à la vie relationnelle, sexuelle et affective de leur enfant ou de leur proche et d'aide à la recherche de solutions.

En 2025, nous avons participé à 1 rencontre avec les familles et aidant·es en lien avec le Dispositif Intégré d'Education Motrice (DIEM) Les Papillons à Villeurbanne, rassemblant 4

parent·es et 4 professionnel·les – ces dernier·es ayant participé aux groupes d'expression de 2024.

En effet, en 2024, nous avions réalisé 3 harmonisations des pratiques professionnelles au sein de cet ESMS, ainsi que 16 groupes d'expression. Dernière action réalisée avec le DIEM, **la rencontre avec les familles est venue clôturer ce partenariat important.**
Nous avons présenté aux familles le Planning Familial 69 et le programme « Handicap & Alors ? », ainsi que nos actions effectuées en 2024, auprès des personnes en situation de handicap et des professionnel·les. Un temps d'échange d'1h30 a ensuite eu lieu. Il y a eu beaucoup de participation, avec des remarques très franches, autant de la part des familles que des professionnel·les. Des questions pertinentes ont été posées, les professionnel·les n'ont pas hésité à y répondre, soulignant parfois le décalage entre le vécu des familles et le leur.

« Je pensais que mon fils n'aurait pas de vie sexuelle, alors je l'ai emmené voir les prostituées » *- une maman.*

Il est à noter que cet axe du programme « Handicap & Alors ? » est pour le moment peu investi, y compris dans l'ensemble du Mouvement Français du Planning Familial, car les parents sont difficilement mobilisables sur la thématique de la vie relationnelle, sexuelle et affective. Cette difficulté était déjà bien visible les années précédentes, puisque nous n'avions réalisé aucune rencontre en 2024.

Axe 3 : En direction des professionnel·les

Lors de l'harmonisation des pratiques professionnelles, nous échangeons autour des représentations en lien avec la sexualité, nous mettons au travail la posture professionnelle des équipes et essayons de construire une culture professionnelle commune.
Nous proposons un appui et un soutien aux professionnel·les qui peuvent se retrouver en difficulté face à des situations corrélées à la santé sexuelle. Nous les aidons à répondre aux questions ou aux attentes des personnes qu'iels accompagnent au quotidien.
L'intérêt de l'harmonisation des pratiques est de travailler en petits groupes de professionnel·les, créant ainsi un espace de réflexion et facilitant leur investissement, les échanges et la co-construction entre leurs savoirs et les nôtres. Ce temps de travail aide les professionnel·les à élaborer une culture commune sur la santé sexuelle, en lien avec le handicap et à uniformiser les postures professionnelles au sein de l'établissement. Mais ce n'est souvent que l'amorce d'un travail qui doit se poursuivre au sein de l'établissement tous corps de métiers confondus.
En 2025, nous avons réalisé 4 harmonisations des pratiques professionnelles auprès de 34 professionnel·les.

- **Belle Ere Café - 8 professionnel·les.**

La monitrice éducatrice du Belle Ere Café propose un événement inclusif sur inscription : un speed dating adapté pour les personnes accompagnées en ESMS. L'objectif est de créer un temps de rencontres avec deux espaces distincts : un espace dédié aux personnes en situation de handicap et un autre espace pour les professionnel·les accompagnant·es.

Ce second espace permet aux accompagnant·es de participer activement à l'événement et d'assurer la continuité des rencontres initiées lors des « Cocktails de l'amour ».
Contenu de l'animation (3h) :

- Présentation du Planning Familial 69 : consultations médicales et suivis gynécologiques adaptés aux personnes en situation de handicap.
- Découverte du programme « Handicap & Alors ? » et des lieux ressources locaux.
- Partage d'outils d'animation pour enrichir les pratiques professionnelles.

- **Maison des Femmes de Lyon – 10 professionnelles**

En septembre 2025, la coordinatrice du centre ressource Intimagir Auvergne Rhône-Alpes nous sollicite pour intervenir lors d'une formation de deux jours à la Maison des Femmes. L'objectif : améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes en situation de handicap victimes de violences, dans une démarche d'inclusion de tous les publics. Cet objectif est au cœur de nos missions de CSES et de nos enjeux féministes.
Le groupe est composé d'une dizaine de professionnelles de professions différentes : psychologue, gynécologue, juriste, travailleuse sociale, infirmière, sage-femme et directrice du collectif associatif.
Durant 3h, nous avons : présenté le Planning Familial 69, le programme « Handicap et alors ? » et le groupe de travail de la métropole « Handicap et sexualités », défini le validisme et clarifié les spécificités liées à l'accueil du public en situation de handicap, notamment en termes de communication, expliqué les points de vigilance en consultation médicale et, selon le handicap, travaillé sur des vignettes cliniques et fait connaître différents outils.

Axe 4 : En direction des institutions

L'objectif de cet axe est de **proposer aux directions un appui technique et méthodologique** afin qu'elles prennent en compte les questions de vie relationnelle, sexuelle et affective des personnes accueillies au sein de leur établissement, en conformité avec la loi. Dans la réalité, nous sommes peu confrontées aux directions et/ou conseils d'administration, mais plus aux équipes cadres – chef·fes de service, pôle médico-social, référent·es VIAS. Ce sont elles qui nous contactent, nous reçoivent et avec lesquelles nous travaillons ensuite. **Nous n'avons pas été sollicitées pour cet axe en 2025**.

Des temps de travail en complément des actions de terrain

Dans le cadre de la formation continue, nous avons assisté à plusieurs colloques et conférences, tout au long de l'année 2025 :

Février

Formation « **Santé sexuelle et déficience visuelle** » organisée par le CERHES (Centre Ressources Handicaps et Sexualités), l'association FRISSE et une équipe de l'ESMS Odette Witkowska au centre LGBTQIA+ de Lyon. Cette journée intersectorielle de partage d'expérience entre professionnel·les et personnes concernées permet de croiser expériences et savoirs.

Avril

Dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, nous avons assisté au colloque « **TSA et trauma** » organisé par le Centre Ressource Autisme Rhône-Alpes. Au programme : conférences de professionnel·les et témoignages de personnes concernées autour du traumatisme psychique.

Octobre

Colloque « **La CAA, en avant ! La Communication Alternative et Améliorée (CAA) en Auvergne Rhône-Alpes, initiatives locales et enjeux de société** » organisé par le Collectif CAPSULE de CAA en AuRA, animé par l'Equipe Relais Handicaps Rares de la région AuRA, Les PEP 69 / Métropole de Lyon, le Groupement National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR) et l'association ISAAC Francophone. Au programme : témoignages d'utilisateur·ices de CAA, regards croisés autour de tables rondes : aidant·es, professionnel·les, scientifiques, politiques et débats et échanges en intelligence collective avec l'assemblée.

Novembre

Dans le cadre de la semaine villeurbannaise de lutte contre les violences faites à toutes les femmes, nous avons assisté à la conférence « **Femmes en situation de handicap intellectuel en institution : de la gestion du quotidien à l'organisation de la stérilité** » tenue par Estelle Veyron La Croix, docteure en psychologie clinique et psychologue clinicienne.

Formation théâtre & handicap

En 2025, nous avons commencé une **formation** créée sur-mesure par Léa Good de la Cie l'Escarpée pour nos besoins de terrain, croisant **théâtre, handicap et santé sexuelle**. Notre souhait était de pouvoir animer des groupes d'expression avec des personnes en situation de handicap, en mobilisant les outils du théâtre : saynètes, mimes, théâtre forum, mises en situation, etc. Nous souhaitions **compléter l'acquisition de savoir** théoriques par le théâtre pour **ancrer l'apprentissage dans l'expérience corporelle.** L'enjeu était d'intégrer, par la

voix, le corps et le ressenti, de nouveaux réflexes d'expression : exprimer ses émotions et ses limites, lire et utiliser le langage corporel, reconnaître la diversité des réactions face à une même situation, distinguer et exprimer un vrai consentement, créer des liens, demander du soutien et devenir un·e allié·e.

Au cœur de nos thématiques : l'écoute de soi et des autres, l'expression claire des limites et du consentement, la gestion des interactions physiques et émotionnelles, ainsi que la création de liens respectueux.

Des temps dédiés au programme « Handicap et alors ? »

Analyse de la pratique professionnelle « Handicap et alors ? », organisée par la confédération du Planning Familial

Le 14 mai 2025, nous avons participé à la 1ère analyse de la pratique professionnelle - organisée par la coordination interprogrammes de la confédération - à l'attention des professionnel·les et militant·es du Planning Familial impliqué·es dans le programme « Handicap et alors ? ».

L'objectif de ce temps est de proposer, à partir de situations concrètes présentées par les participant.es, un espace d'échanges et d'analyse pour soutenir les actions des intervenant·es du Planning Familial.

Regroupement des professionnelles du programme « Handicap & Alors ? » organisé par la Fédération Auvergne Rhône-Alpes du Planning Familial

Le vendredi 28 novembre 2025, nous avons participé au 1er regroupement régional des professionnel·les du programme « Handicap et alors ? », dans nos locaux.

Nous étions 9 professionnel·les, réunies autour de plusieurs objectifs :

- Détricoter collectivement le programme « Handicap et alors ? » et en comprendre l'ensemble des enjeux.
- Échanger sur nos difficultés, notamment sur l'axe 2 en direction des familles et aidant·es, et élaborer des stratégies possibles mais aussi sur la mise en place de l'intégralité du programme dans une même structure.
- Partager nos difficultés financières et de ressources humaines : le programme peine à être suffisamment financé dans chaque association départementale, et nous ne sommes pas assez nombreuxses pour répondre à toutes les demandes formulées par les partenaires.
- Collecter et valoriser nos actions, en lien avec le bilan ARS.
- Présenter le centre ressource Intimagir, découvrir les outils en prêt et les expérimenter.

Un nouvel outil pédagogique

Les poupées sexuées

En décembre, nous avons enfin reçu un nouvel outil tant attendu : un lot de 7 poupées sexuées !

Les **poupées sexuées « Matassa »**, développés à partir des besoins réels du Planning Familial sur le terrain, sont des **outils éducatifs réalistes et inclusifs**, qui permettent une utilisation tactile et visuelle, sans risque de morcellement du corps. Ce sont des modèles réduits fidèles, représentant les différentes anatomies avec précision : proportions respectées, sexes et les volumes correctement positionnés sur les corps, orifices pénétrables. Les poupées sont flexibles, elles s'habillent et se déshabillent facilement.

Les poupées sexuées sont un **support efficace pour l'expression**, facilitant la discussion sur la sexualité avec certaines personnes en situation de handicap. Elles nous aident à aborder des sujets variés : l'anatomie, la puberté, le consentement, les violences, etc. en libérant la parole et en créant une distance rassurante.



Malgré l'intérêt certain de ce programme, nous déplorons toujours le manque de moyens humains : moins d'un ETP au sein du Planning Familial du Rhône pour répondre à toutes les sollicitations (partenariats, demandes de conseils sur les outils et le matériel d'animation, entretiens individuels hors partenariats, demandes de stage, coordination des actions).

Avec le déploiement du **Centre Ressource Intimagir,** les demandes de la part des établissements augmentent. Mais le manque de moyens financiers étant constant, nous répondons prioritairement aux demandes en provenance de la Métropole de Lyon et réorientons les autres vers les Centres de Santé Sexuelle du département.

Enfin, notre équilibre financier repose, en plus de la subvention de l'**Agence régionale de santé** versée à notre fédération régionale, sur la **participation financière des établissements.** Toutefois, le contexte dégradé des structures du médico-social n'en facilite pas la mise en place. Certains établissements interrogent cette facturation, que d'autres centres de santé sexuelle ne pratiquent pas. De surcroit, le turn-over continu des professionnel·les, dans des **établissements en souffrance du fait d'un manque de moyens financiers et humains**, ne permet pas aisément de conclure des partenariats longs et pérennes. **Cet affaiblissement du secteur médico-social nous inquiète.**

FORMATIONS : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 60 ans, le Planning familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. **Chaque année, nous contribuons, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.**

Accueil de stagiaires

En tant que lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le Planning familial du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant·es dans différentes filières de l'enseignement supérieur (médecine, gynécologie obstétrique, paramédical, travail social, travail juridique, sciences humaines, éducation, conseil conjugal et familial). Nous avons ainsi accueilli **22 stagiaires en 2025** pour 772 heures réalisées, en majorité par des personnes en formation de médecine, maïeutique, EAV (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) et enfin conseillères conjugales et familiales.

Formation initiale et continue d'étudiant·es et professionnel·les

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le Planning Familial 69 est aussi un **acteur de la formation continue des professionnel·les de la santé, de l'éducation et du travail social** : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions. En 2025, **nous avons ainsi formé 76 personnes.** Nous sommes entre autres intervenues auprès des étudiant·es de **l'Unité de formation et de recherche de médecine et maïeutique Lyon Sud** sur la thématique «Entretien pré-IVG/Analyse de l'échec de contraception ».

En complément, les professionnelles du PF 69 dédient du temps pour **recevoir régulièrement des étudiant·es, des professionnel·les en exercice ou de futur·es professionnel·les en formation** pour affiner leur connaissance des missions des CSES, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité. Plus de **110 personnes** ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2025.

Formation continue de l'équipe salariée et des bénévoles

L'**équipe salariée** du Planning familial du Rhône bénéficie de **diverses formations afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire**. En 2025, certaines salariées se sont donc formées sur des sujets variés, notamment le psychotraumatisme, les liens entre santé sexuelle et déficience visuelle, la transidentité, la sexologie, la recherche de fonds ou les relations salarié·es-bénévoles. Une médecin de l'équipe a également terminé son DIU « Accompagnement, soins et santé des personnes transgenre ».

Tous les ans, le Planning familial du Rhône propose également des **formations aux adhérent·es** qui souhaitent réaliser des interventions bénévoles auprès du public. Trois formations ont eu lieu dans ce cadre en 2025 : une formation **« Accompagnement des mineures en demande d'IVG »** (15 personnes formées), une formation à la **tenue de stand de réduction des risques en milieu festif** (RDR) sur deux niveaux (13 personnes formées) et une formation intitulée **« Militer au PF69 »** (14 personnes formées).



Formation bénévoles « RDR en milieu festif » d'avril 2025.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION : UNE VALEUR AJOUTÉE AU CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi un centre de ressources et de documentation qui propose un **fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes et des minorités de genre, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences, etc**. Il est accessible à tou·tes, la documentaliste accompagne chacun·e, particulier·e et professionnel·le au plus près de ses besoins. On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques.
Le centre de documentation est aussi le lieu où l'on peut consulter les **archives** du Planning Familial du Rhône.

Le prêt est réservé aux adhérent·es du Planning Familial (20€/an, 8€/an en tarif réduit).
Le centre est ouvert à tou·tes les mardis de 13h à 17h30, mercredis de 9h30 à 17h30 et jeudis de 9h30 à 16h.
Il est toujours possible de prendre RDV pour venir à ces horaires, ou à d'autres : documentation@planningfamilial69.fr
La base de données du centre est librement consultable : https://69-planningfamilial.kentikaas.com

Rendre visible et accessible l'information

Le Planning Familial du Rhône dispose d'un fonds documentaire comprenant **plus de 2 500 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes.** En 2025, ce sont environ **200 nouveaux ouvrages** qui sont venus alimenter le centre de documentation. Ces ouvrages sont référencés sur un catalogue en ligne, librement accessible, qui répertorie en plus des outils et articles numériques, avec plus de 5 400 notices consultables. Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à tou·tes les adhérent·es du PF 69 après inscription auprès de la documentaliste. Il est notamment possible de s'abonner à une DSI, une diffusion sélective d'information, et de recevoir chaque semaine par mail les nouveautés du catalogue en fonction de thématiques pré-définies.
Le Planning Familial du Rhône est en lien avec Santé Publique France, l'ARS, le CRIPS (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes en Ile-de-France), la Métropole de Lyon et Promotion Santé notamment, ainsi qu'avec plusieurs associations de santé sexuelle, pour la diffusion de **brochures** et de **supports d'information.** Le travail de veille de la documentaliste permet de proposer un panel de ressources adapté à chaque professionnel·le intéressé·e par les questions de santé sexuelle.

Un public varié, des ressources pour tou·tes

En 2025, un peu plus d'une centaine de personnes ont été reçues et accompagnées dans leur recherche par la documentaliste. Et ce sont plus de **285 ouvrages qui ont été empruntés sur l'année**. Le centre de documentation est un :
- support pour l'équipe salariée et les adhérent·es du Planning Familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre, mais aussi appui pour la construction de bibliographies ou de supports lors d'interventions à l'extérieur.
- support pour les professionnel·les du monde médico-social et socio-éducatif. Le centre de documentation conseille et guide différent·es professionnel·les pour la mise à disposition de supports auprès de leur public, et/ou pour la construction d'ateliers ou d'animation autour de la santé sexuelle.
- support à la recherche. Le centre de documentation accueille étudiant·es et chercheu·ses, en sociologie, en histoire, mais aussi en formation de sage-femme par exemple.
- support pour les militant·es qui se forment en partie grâce aux ressources du centre de documentation. Construction de tables de presse et de stands.
- support pour les usager·es.

Le Centre de documentation produit par ailleurs des sélections de ressources thématiques et adaptées aux différentes **tables de presse** tenues par le Planning Familial 69.

Un réseau de centre de ressources

Le centre de documentation du Planning Familial du Rhône est un des trois centres de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial (avec Grenoble et Paris). Les **documentalistes** échangent régulièrement entre elles, partagent leurs pratiques, leurs revues de presse et élaborent conjointement leurs fonds documentaires.

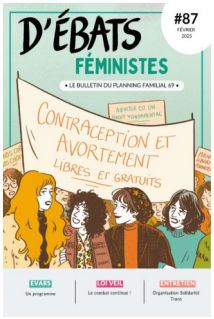
Une soirée de la doc « BD et féminismes »

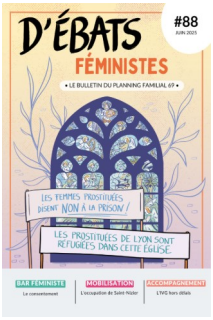
Le mercredi 5 novembre 2025 en soirée, nous étions plus d'une trentaine à écouter se répondre **quatre autrices/illustratrices de BD féministes.**

Leah Touitou, Anjale, Fanny Vella et notre illustratrice talentueuse Elléa Bird nous ont offert deux heures de discussions passionnantes, animées par notre documentaliste, autour du processus de création, du choix de sujets féministes, de la question de la légitimité à les porter, de l'importance de la diffusion et de la réception d'histoires de luttes, de l'invisibilisation encore trop commune du patriarcat ou des rapports coloniaux dans nos histoires.

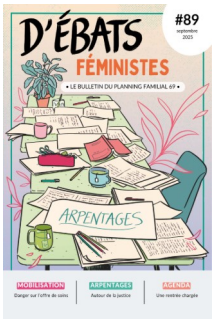


Des archives vivantes



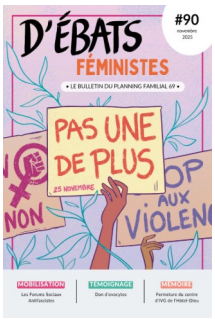


Le Planning Familial du Rhône possède un **riche fonds d'archives**, en partie répertorié, pour en rendre la consultation plus facile. L'**investissement de militant·es bénévoles** autour de ces questions permet notamment de faire vivre l'histoire et les archives du Planning. L'année 2025, année anniversaire de la loi Veil, a été l'occasion de pérenniser une **exposition construite collectivement autour des Luttes pour l'avortement à Lyon et Villeurbanne à partir des archives du Planning Familial du Rhône** : 19 panneaux graphiques retraçant cette histoire ont été exposés au CCVA à Villeurbanne en mars et à l'hôtel de la Métropole de Lyon en novembre.
Le centre de documentation participe par ailleurs à la Feuille de route nationale du Planning Familial autour des archives, apporte son appui à la valorisation des archives d'autres antennes départementales, et participe à construire la mémoire du mouvement. Notre documentaliste est la référente nationale de cette Feuille de route depuis décembre 2025.



Un espace de formation et d'investissement bénévole

Depuis mars 2025, la documentaliste a ouvert le centre de documentation aux engagements bénévoles à travers les « **chantiers de la doc** ». C'est la possibilité pour qui le souhaite de participer au recollement des archives, à leur valorisation, au catalogage des ouvrages, des brochures, des affiches de l'association. La documentaliste forme les bénévoles sur des tâches précises. Un véritable espace d'investissement bénévole qui participe au dynamisme de notre association et à l'appropriation de notre histoire et de nos valeurs par les bénévoles : **plus de 150 heures bénévoles consacrées au centre de doc en huit mois !**



D'Ébats Féministes : le bulletin de l'association

Le bulletin d'information D'Ebats Féministes est édité depuis 1999. **Ce bulletin trimestriel est le reflet de la vie associative du Planning familial 69,** il participe à la diffusion de nos actions, à la valorisation de nos engagements. Les contenus sont très variés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Il est alimenté par les membres de l'équipe salariée, les administratrices et

militantes bénévoles qui le souhaitent, et sa publication est coordonnée par le groupe de travail « Bulletin » auquel participe notre documentaliste.

En 2025, ce sont 4 numéros qui sont parus :

· Bulletin 87, février : **D'hier à aujourd'hui : mon corps, mon choix !**
Avec, entre autres, un retour sur le festival Egaligone, nos module de sensibilisation des profesionnel·les, un article sur le programme EVARS, un retour sur la charge contraceptive et un entretien avec le collectif OST (organisation de solidarité trans) Lyon.

· Bulletin 88, juin : **Contre la répression de la prostitution : 50 ans de luttes**
Avec, entre autres, des retours sur le débat du 5 mars au CCVA, le bar féministe autour du consentement, une réflexion sur l'accompagnement des demandes d'interruption de grossesse au-delà de 16 SA au Planning Familial du Rhône, la fermeture de CSES dans la Drôme et un retour sur la lutte des TDS (travailleureuses du sexe) de Saint-Nizier à partir de deux livres.

· Bulletin 89, septembre : **Pour la défense des financements associatifs**
Avec, entre autres, un retour sur notre Assemblée Générale et un rassemblement contre "la nuit du bien commun", l'agenda féministe de la rentrée et un retour sur la notion de justice par les Superféministes.

· Bulletin 90, novembre : **Une rentrée de colère, de luttes et d'espoir**
Avec, entre autres, des retours sur le Planning Familial 69 à la biennale des associations de Villeurbanne, la mobilisation contre la destruction des contraceptifs de l'USAID, les Cafés sororité adelphité, un partage d'expérience sur le don d'ovocytes et des points de vues féministes anti-validistes sur l'aide médicale à mourir.

Chaque bulletin est envoyé par courrier à tou·tes nos adhérent·es et disponible en version numérique sur le catalogue du centre de doc !

ACTIONS & MOBILISATIONS PUBLIQUES

Le Planning Familial du Rhône, en tant qu'association militante féministe, réalise également un **important travail de mobilisation publique pour défendre les droits sexuels et reproductifs, les droits des femmes et personnes minorisées, ou encore lutter contre les violences et discriminations, notamment liées au genre et à l'orientation sexuelle**. Le Planning familial du Rhône est particulièrement investi au sein du Collectif Droits des Femmes 69.

Le Collectif Droits des femmes 69 (CDF69)

Le CDF69 réunit des associations féministes, LGBTQ+ et de défense des droits, des syndicats et des organisations politiques. Il organise des événements unitaires autour des questions féministes, notamment à l'occasion des dates clés du 8 mars (journée internationale des droits des femmes et minorités de genre), 28 septembre (journée mondiale du droit à l'avortement) et 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles).

Il peut se mobiliser quand les **droits des femmes et des minorités de genre** sont remis en cause, pour appuyer des changements légaux ou sociétaux ou encore quand une **solidarité internationale** est nécessaire. Il a une vigilance particulière sur la question de l'IVG à Lyon.

Ses modes d'action privilégiés sont les **manifestations et rassemblements** mais il peut aussi organiser des **débats** ou des **projections**, signer des **appels**, se positionner par des **communiqués de presse**, etc.

Le Planning Familial 69 est très impliqué au sein de ce collectif : animation, participation à l'écriture des tracts, compilation de slogans, atelier pancartes, tractages, service d'ordre…

Les organisations du collectif Droits des Femmes 69 en 2025 sont : Arpenteureuses Urbaines, Collectif Me Too Lyon, VIFFIL, Planning Familial 69, Filactions, Impact, Nous Toutes Rhône, Femmes Solidaires du Rhône, Colère, Briser la loi du silence, Organisation Solidarité Trans, Action Justice Climat, LDH du Rhône, UD CGT 69, Solidaires 69, FSU69, PG69, Ensemble !, UCL, PCF du Rhône, NPA, PS Fédération du Rhône, Les Ecologistes Lyon, LFI.

Du point de vue de l'**organisation interne**, le CDF a également revu sa liste de diffusion et a mis en route une boite mail avec prise en charge tournante. Comme chaque année, il a organisé une **journée de formation au service d'ordre en mixité choisie**.



Banderole du CDF69, photographiée par @_hallucigenia le 22 novembre 2025 à Lyon.

Se mobiliser pour les droits des femmes et des minorités de genre

Près de 14 000 personnes ont rejoint la manifestation du 8 mars 2025 organisée par le Collectif Droits des Femmes 69 à l'occasion de la **journée internationale de lutte pour les droits des femmes et des minorités de genre.** Pour les prises de parole lors de cet événement se sont succédé le CDF, le Collectif 69 Palestine, le Collectif de solidarité femmes à la rue, ParchadXs et un collectif de soutien à l'Ukraine).

Avant de marcher ensemble, la **prise de parole du collectif** a ainsi permis de nommer les **demandes adressées au gouvernement** :

- Exiger des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Exiger l'égalité salariale et professionnelle et obtenir le rattrapage des pensions des femmes retraitées ainsi que la revalorisation des métiers féminisés, la fin de la précarité et des temps partiels imposés et l'application de la loi qui - depuis 50 ans ! prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale
- Exiger un investissement financier et un recrutement massif dans les services publics pour une réelle prise en charge collective des tâches domestiques, du soin, du lien et de l'éducation
- Développer une éducation féministe et égalitaire, y compris à la vie affective et sexuelle, qui lutte enfin contre tous les stéréotypes et toutes les violences et qui donne à tou.tes la possibilité de choisir librement ses études, sa formation, son métier.
- Exiger une inscription dans la constitution du droit réel à l'IVG, l'allongement des délais et l'accès effectif sur l'ensemble du territoire à l'avortement et à la contraception qui respecte nos choix
- Exiger l'accès à la PMA pour tous.tes
- Exiger une réelle prise en charge des traumatismes psychologiques pour les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles
- Exiger l'abrogation de la loi asile immigration, de la circulaire Retailleau et de toutes les mesures racistes et xénophobes qui pénalisent particulièrement les femmes et les minorités de genre

- Affirmer notre solidarité avec les femmes et minorités de genre du monde entier qui subissent les oppressions du patriarcat
- Exiger une diplomatie et une politique étrangère féministe, c'est-à-dire qui s'attache à empêcher la guerre, la répression, la négation des droits des femmes et des minorités de genre partout dans le monde, notamment en Palestine.
- Exiger l'arrêt des mesures sexistes, racistes et transphobes qui se multiplient aux Etats-Unis, en Italie, en Hongrie pour ne citer que quelques exemples récents.



Tête de cortège lors de la manifestation du 8 mars 2025 à Lyon.

Au delà des grandes dates comme le 8 mars, le Planning Familial 69 a participé à plusieurs événements féministes et en soutien à d'autres collectifs.

Ainsi, nous avons appuyé le **collectif Solidarité Femmes à la Rue**, porté par des personnes concernées, lors de leur **rassemblement pour interpeler la préfecture sur la situation de nombreuses femmes non ou mal logées**.

Nous avons aussi participé au **village associatif** célébrant les **50 ans de l'occupation de l'église de Saint Nizier par des travailleuses de sexe et** à un cortège féministe au sein de la **marche des résistances le 28 septembre**.

Enfin, nous avons publié collectivement un communiqué pour alerter contre l'**infiltration de la plateforme Lift,** financée par le milliardaire d'extrême-droite Stérin, **dans l'éducation à la sexualité.**



Mobilisation à l'occasion des 50 ans de l'occupation de l'église de Saint Nizier à Lyon par des travailleuses de sexe.

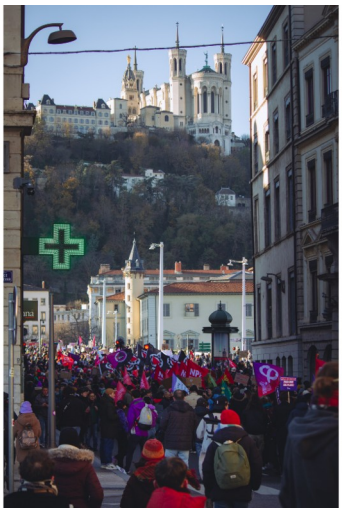
Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

En 2025, le Planning Familial 69 a continué à intervenir publiquement sur l'IVG avec son exposition historique, des projections, des soirées débat et des mobilisations publiques (voir focus sur l'IVG p.43).

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Le Planning familial du Rhône se mobilise également beaucoup contre les violences sexistes et sexuelles. Cette année n'a pas été une exception : nombreux ont été les événements pour dénoncer ces violences (voir focus sur les violences p.49).







Photos de @_hallucigenia lors de la manifestation du 22 novembre 2025 à Lyon.

Lutter pour les droits des personnes LGBT+

Comme les années précédentes, le Planning familial du Rhône a relayé les appels à participation à la **Dyke March** organisée par Lesbiennes contre le patriarcat et à la **Marche des fiertés** organisée par le Collectif fiertés en lutte.

Nous nous sommes aussi mobilisé-es en faveur des droits des personnes trans, en rejoignant un **rassemblement** organisé par le CFL (Collectif Fiertés en Lutte) **contre les premières mesures transphobes adoptées par le gouvernement de Donald Trump aux États Unis.**

Le PF 69 a également poursuivi son implication dans le **recours collectif en justice contre la CPAM du Rhône,** aux côtés d'autres associations et de plusieurs personnes trans, **pour refus abusif et discriminatoire de prise en charge de soins, dans le cadre des parcours de transition.** Les médecins de notre centre de santé de Villeurbanne ont fourni des témoignages sur les difficultés administratives qu'elles ont rencontrées dans les parcours de soin des personnes trans accompagnées au Planning, notamment des refus d'ALD31[4] et des exigences de démarches supplémentaires par rapport aux personnes cisgenres, pour obtenir des remboursements de frais médicaux.

Lutter contre l'extrême droite

Le Planning Familial, par ses positions sur l'IVG, sur les questions de genre, sur l'EVARS et sur l'accueil des personnes trans est régulièrement la cible des attaques de l'extrême droite et plus largement des anti-choix.

Le **groupe de travail «Lutte contre l'extrême droite»**, réunissant militantes, salariées et membres du CA a poursuivi son travail, en accueillant de nombreuses nouvelles personnes : une **formation** sur les différentes branches de l'extrême droite et leurs stratégies a eu lieu dans ce cadre. Le groupe a produit un **tract pour dénoncer le fémoniationaliste** et les récupérations des luttes féministes par des groupes d'extrême droite tels que Némésis. Il est accompagné d'un argumentaire plus long déjà publié sur notre site internet[5].

Nous avons également pris publiquement la parole pour dénoncer les discours anti-choix, dans la **presse**, lors de **tables rondes** comme lors des Forums Sociaux Antifascistes organisés par le collectif Fermons Les Locaux Fascistes et lors de **rassemblements**, notamment contre les nuits du bien commun du milliardaire d'extrême droite Pierre Edouard Stérin en soutien à la Jeune Garde, à l'annonce de la procédure de dissolution

4 Affection de Longue Durée hors liste

5 Tract long contre le fémonationalisme et l'extrême droite, mis en ligne le 09/02/2026. A retrouver sur notre site planningfamilial69.fr

menée à son encontre. Enfin, nous avons aussi participé à des **formations auprès des syndicats** sur les liens entre antifascisme et féminisme, au sein de VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes).

Le Planning Familial du Rhône a également participé tout au long de l'année à plusieurs rassemblements initiés par d'autres organisations, affichant fermement son **positionnement antifasciste.**



MERCI

À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA VIE DU PLANNING ET FAIT VIVRE NOS LUTTES FÉMINISTES CETTE ANNÉE !



Evènement des Dynastits au profit du Planning Familial 69
après la manifestation du 8 mars 2025.

le planning familial 69

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr - 04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfpf69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

@planningfamilial69

Planning Familial 69

NOTRE SITE INTERNET

planningfamilial69.fr

ADHÉRER AU PF69